

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2161 - MERCREDI 12 NOVEMBRE 2014

CAN 2015

Le Maroc exclu de la compétition

La décision de la Confédération africaine de football (CAF) au sujet de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) est tombée hier. Devant le refus du Maroc d'organiser la compétition à l'échéance prévue, la CAF a décidé de maintenir la période du 17 janvier au 8 février. On retient que la compétition ne se jouera pas au Maroc et elle se jouera sans les Lions de l'Atlas.

Il reste à trouver le pays qui acceptera d'abriter la compétition. Le communiqué publié par la CAF fait état de « la réception, le 10 novembre 2014, de quelques candidatures d'associations nationales confirmant leur souhait d'organiser la compétition 2015 aux dates arrêtées. » Ces candidatures sont actuellement à l'étude selon cette source. [Page 16](#)

MINES ET HYDROCARBURES

Le Congo contraint au respect des exigences de l'ITIE

Après son accession au statut de pays conforme à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), la République du Congo doit travailler davantage pour préserver son statut en 2015. La menace qui pèse sur le Congo fait suite à la non-exécution des recommandations formulées par l'ITIE dans les rapports transmis aux autorités congolaises et notamment sur la taxe maritime dont il faut déterminer le gestionnaire entre le ministère des Finances et celui des Hydrocarbures.

« Tant que ces recommandations ne sont pas exécutées, la demande du Congo n'aura pas d'effet, car ce sont des exigences de



La plateforme pétrolière de Nkossa

bon sens qui permettent d'améliorer la gestion de nos finances publiques. Nous sommes en train d'y travailler », a déclaré le président exécutif de l'ITIE Congo, Florent Michel Okoko. [Page 3](#)

ASSEMBLÉE NATIONALE

Emmanuel Bété-Siba inhumé le même jour que son fils

Le président de la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale, Emmanuel Bété-Siba, décédé le 26 octobre à Brazzaville, a été inhumé hier au mausolée Marien-Ngouabi alors que son fils mort par électrocution, le 27 octobre, a été inhumé dans un autre cimetière de la capitale.



Député de la 2^e circonscription électorale de Mindouli depuis 2007, Emmanuel Bété-Siba, instituteur, était un des militants fidèles du Parti congolais du travail dont il est devenu membre au début des années 1970. Personnalité assez discrète, il a réalisé de nombreux ouvrages d'intérêt communautaire au profit de ses mandants. [Page 2](#)



La coupe d'Afrique des nations

LITIGE FONCIER

Les travailleurs de l'Asecna menacent d'entrer en grève

Les syndicats de la représentation de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) au Congo ont lancé un préavis de grève le 10 novembre. Une manière de protester contre le ministère des Affaires foncières qui « s'obstinerait à usurper » le domaine de Sangolo-OMS, environ 36 hectares, cédé à titre onéreux à cette agence depuis avril 2011 par un décret présidentiel. Mais, aux dernières nouvelles, elle serait attribuée, depuis juin dernier, à une société dénommée Douja Promotion Ad-doha-Congo SA qui entend y développer un programme immobilier. Selon le ministère des Affaires foncières, un décret abrogeant le précédent est en instance de signature. L'affaire fait bruit. [Page 6](#)

SANTÉ PUBLIQUE

La Croix-Rouge forme des volontaires à la riposte contre Ebola

[Page 5](#)

ÉDITORIAL

Jeux africains

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Jeux africains

Alors que le Maroc se déconsidère en refusant d'organiser sur son sol la Coupe d'Afrique des Nations 2015, à la date prévue, sous prétexte que la fièvre Ebola pourrait menacer son peuple, le Congo, lui, accélère les préparatifs des Jeux africains qui se dérouleront sur son sol dans dix mois. C'est précisément ce que pourront constater à Brazzaville, en fin de semaine, les représentants des institutions qui mettent sur pied ces jeux au côté des autorités congolaises.

Disons-le en enfonçant carrément une porte ouverte : le défi que constitue la cinquantième version des Jeux africains est à tous égards gigantesque. Il consiste à faire en sorte que notre ville capitale accueille pendant deux semaines l'élite sportive du continent, assure le bon déroulement d'innombrables épreuves dans les disciplines les plus diverses, achève en temps et en heure les grandes infrastructures qui permettront le bon déroulement des épreuves, mette sur pied le système de sécurité intérieure qui garantira la protection des athlètes mais aussi des foules venues les applaudir, donne un retentissement planétaire à l'opération en usant avec talent des moyens de communication les plus modernes.

À quelques trois cents jours du début des Jeux africains, force est de reconnaître que les autorités du Congo ont jeté toutes leurs forces dans la bataille. Et même s'il reste encore de nombreux problèmes à régler pour que ces jeux répondent aux attentes des Africains, la preuve est faite que notre pays a bien l'intention de prouver à la face du monde qu'il a tout à la fois la volonté et les moyens de relever le défi qui lui a été lancé. Nous pouvons donc être rassurés quant à la bonne tenue de cette grande manifestation sportive.

Qu'il nous soit permis cependant, à nous qui observons la scène avec attention, de suggérer aux acteurs de ne pas trop tarder dans la mise au point des spectacles qui ouvriront et clôtureront les Jeux africains de Brazzaville. Tout autant, sinon même plus, que les compétitions sportives, c'est eux, en effet, qui propulseront cette édition sur le devant de la scène mondiale et qui projeteront de l'Afrique l'image d'un continent en pleine émergence que nous attendons tous. L'enjeu est tel, pour Brazzaville comme pour le Congo, qu'aucune erreur n'est aujourd'hui permise.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Emmanuel Bété-Siba conduit à sa dernière demeure

L'Assemblée nationale a rendu un dernier hommage au député de la deuxième circonscription de Mindouli, dans le Pool, et président de la commission Défense et sécurité. Il a été emporté, le 26 octobre au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, par un arrêt cardiaque.

La cérémonie organisée, le 11 novembre au Palais des Congrès, en l'honneur du disparu, a été rehaussée de la présence du couple présidentiel. Membres du gouvernement, corps constitués invités étaient tous au rendez-vous pour honorer la mémoire de l'illustre disparu. Dans le hall du Palais des Congrès était dressée une chapelle ardente, dans laquelle étaient installées les dépouilles d'Emmanuel Bété-Siba et de son fils Evarel Bété-Siba, décédé à l'âge de 30 ans. Il a trouvé la mort, le 27 octobre, électrocuté, alors qu'il s'affairait à préparer les commodités d'usage pour l'éclairage du lieu de la veillée de son défunt père.

« La perte est énorme. Je puis affirmer sans ombage, que nous avons beaucoup appris auprès de ce monsieur. C'était un monsieur très modéré, discret. Nous avons appris de lui la rigueur; surtout avant l'adoption d'un projet de loi », a déclaré le rapporteur du bureau de la commission Défense et sécurité, Henri Zoniaba Ayimessone. Et le membre du PCT Léon Prosper Bassangouala de reconnaître : « Le camarade Emmanuel Bété-Siba était très compréhensif et prêt à apporter de l'aide aux autres. Ce qui a fait que durant son passage à la Mairie de Nkayi, aucun remous d'ordre syndical, aucune fronde n'avaient été enregistrés ». Qui était Emmanuel Bété-Siba ?

Né le 8 septembre 1943 à Louhan-

ga, dans le district de Mindouli, il commence ses études primaires, dans cette localité, avant de les poursuivre à l'école Saint-François à Pointe-Noire, où il obtiendra son Certificat d'études primaires et élémentaires (Cepe). Il fait ses études secondaires au collège Victor Augagneur.

Désireux de servir très tôt son pays, Emmanuel Bété-Siba va interrompre ses études secondaires pour embrasser la carrière d'enseignant. Au terme de sa formation d'instituteur adjoint, dans les années 1970, il est affecté à l'école primaire de Lou-dima, dans la Bouéza. Les années suivantes, il est nommé directeur de l'école A de Nkayi, aujourd'hui école Drapeau Rouge. Courant cette période, il adhère au Parti congolais du travail (PCT). Sa vie professionnelle va s'imbriquer avec son activisme politique. En 1973, Emmanuel Bété-Siba est nommé secrétaire général de la mairie de Nkayi, à l'époque Jacob.

Faisant montre d'un sens élevé de responsabilité et de dévouement, il n'occupa cette fonction que pendant une année, jusqu'en 1974. Il a ensuite été hissé maire de la ville de Nkayi. Poste qu'il occupa 10 ans durant. Homme à la quête du savoir, Emmanuel Bété-Siba mettra à profit son passage à la tête de cette municipalité pour parfaire ses connaissances dans le domaine de l'administration publique. C'est ainsi qu'il va approfondir ses études supérieures en ex-République démocratique d'Allemagne puis à l'Île Maurice.

De 1984 à 1990, il assure les fonctions de chef de district de Mouyondzi, dans la Bouéza. L'illustre disparu a servi sa formation politique sans désemparer toute sa vie durant. En 1991, il est nommé

président du comité régional du PCT dans le même département. En 2000, il intègre le cabinet du chef de l'Etat, en qualité de conseiller politique. Il est élu député dans la deuxième circonscription de Mindouli en 2007, et se voit confier par ses collègues députés, la présidence de la commission Affaires juridiques et administratives. Réélu député dans la même circonscription en 2012, il assume jusqu'à ses derniers jours les fonctions de président de la commission Défense et sécurité. Pendant les récentes élections locales, il est élu conseiller à Mindouli. En sa qualité de doyen d'âge, il a dirigé les travaux de mise en place du bureau exécutif du Conseil départemental du Pool, à Kinkala.

Ses actions sociales au profit de ses mandants sont nombreuses. Il a réalisé la construction de l'école primaire de Kimouanda, du pont sur la rivière Manionsi mis en service depuis 2008, de l'église catholique de Manfoulou et du marché de Moualou. Il a également réhabilité l'ancien bâtiment du centre de santé intégré de Moulou et des logements des enseignants de l'école primaire Lounga-Mbahou à Ngongo. Il a enfin installé quatre postes de santé dans quatre zones de sa circonscription avec une prise en charge mensuelle des infirmiers.

Fidèle à sa tradition, le secrétariat permanent du PCT, conduit par son secrétaire général, Pierre Ngolo, a également fait son ultime adieu à l'illustre disparu, peu avant l'hommage officiel. Sa famille politique a regretté son courage militant et son volontarisme. Emmanuel Bété-Siba, membre du bureau politique du PCT, ainsi que son fils ont été inhumés au Mausolée Marien N'Gouabi. Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Le processus au ralenti au Congo

La République du Congo avait accédé au statut de pays « conforme » en 2013 dans le cadre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives. Ce niveau actuel risque de connaître un coup au cas où le Congo ne donne pas suite aux recommandations émises.

La coalition congolaise « Publiez ce que vous payez » l'avait relevé dans sa correspondance du 6 octobre adressée au gouvernement. Le président exécutif de l'ITIE Congo, Florent Michel Okoko, l'a confirmé le 11 novembre aux *Dépêches de Brazzaville*. Ces recommandations sont liées au système d'information de l'ITIE. De manière générale, il concerne la gestion des industries extractives qui représentent 85 ou 90% des recettes du Congo. D'où la nécessité d'une meilleure appréciation des informations. Le rapport ITIE relève aussi la mise en place d'un cadastre au niveau de l'administration des mines comme celle

des hydrocarbures. Ces outils sont essentiels dans tous les pays dont le PIB (Produit intérieur brut) s'appuie essentiellement sur les industries extractives.

À cela s'ajoute le problème lié à la taxe maritime souvent débattue dans le cadre de l'ITIE. « Les opérateurs pétroliers et miniers puis maritimes, ainsi que les ministères des Finances et des Hydrocarbures devraient se mettre ensemble pour pouvoir comprendre quel est le mécanisme de la taxe maritime. Si cela relève de l'ITIE ou pas. Dans le premier sens, il faudrait prendre des dispositions pour que les déclarations soient effectuées. Et dans le second cas, voire, quelles en sont les conséquences et l'action à mener pour que la taxe maritime soit considérée dans un cadre appréciable par l'administration publique et par les entreprises privées », a expliqué Florent Michel Okoko. En effet, en 2015, le Congo va poser sa troisième validation.

Après un certain délai, à la suite de la validation de 2013, le Congo devra refaire l'exercice pour de nouveau être désigné pays validé à l'initiative. « Tant que ces recommandations ne sont pas exécutées, cette demande de la République du Congo n'aura pas d'effet. Car ces recommandations sont des exigences de bon sens qui permettent d'améliorer la gestion de nos finances publiques. Ce retard dans la mise en œuvre de l'ITIE, nous sommes en train d'y travailler », a confié le président exécutif.

Par ailleurs, la coalition congolaise « Publiez ce que vous payez » craint qu'un certain manque de volonté de la part des pouvoirs publics ne fragilise la position de leader qu'occupe le Congo faute d'avoir exécuté les recommandations. « Nous avons besoin que ces recommandations soient mises en œuvre et que le rapport soit publié avant 2014 ; d'un ferme engagement du gouvernement de la République...

pour maintenir le niveau actuel de l'ITIE en République du Congo et au sein de la communauté internationale. Que ces deux points soient pris au sérieux par les autorités du pays », a insisté Florent Michel Okoko. La coalition congolaise « Publiez ce que vous payez » avait épinglé aussi le retard dans la publication du rapport ITIE portant exercice 2013, prévue pour septembre passé. « Le choix de septembre est lié au mécanisme constitutionnel de notre pays de sorte que le rapport ITIE soit édité avant l'examen de la loi de règlement », a expliqué Florent Michel Okoko qui a reconnu que ce retard était dû aux entreprises qui ne remettaient pas à temps leur déclaration.

Le rapport du conciliateur indépendant dans le collimateur

Outre le rapport ITIE portant exercice 2013, celui du conciliateur indépendant traîne les pas. Un retard avec des raisons si-

milaires que pour le rapport de l'ITIE car certaines entreprises n'ont pas donné d'informations à temps alors que l'idéal voudrait que le processus soit accéléré. « Mais cette trêve des grandes vacances a réellement retardé notre processus. Je pense que notre rapport sera prêt avant la mi-décembre. Le plus important est qu'il soit non seulement publié mais que la dissémination de ce rapport ait commencé », a certifié Florent Michel Okoko. Toutes les parties prenantes ont été sensibilisées à ce sujet.

« Le problème du niveau de notre pays dans l'ITIE, de notre leadership au niveau de l'Afrique francophone, est que nous voulons la perfection. Un rapport reste un rapport même si il y a des écarts qui ressortent mais cela doit se justifier sur des bases objectives. Nous prenons toutes les précautions car il est lu dans le monde entier et traduit en anglais, espagnol et russe », a conclu le président exécutif.

Nancy France Loutoumba

FÉDÉRATION POUR LA PAIX UNIVERSELLE

Clément Tsana élu secrétaire général de la section Congo

Le nouveau secrétaire général de la Fédération pour la paix universelle (FPU) section Congo, Clément Tsana, a été intronisé le 7 novembre à Brazzaville, au cours d'une cérémonie solennelle patronnée par la présidente de la FPU Afrique, Catherine Harting Rigney



Clément Tsana, nouveau SG de la FPU-Congo (Photo adiac)

Le nouveau promu carresse de grandes ambitions pour relever les défis de leur association. À court terme, il compte adopter une nouvelle politique de gouvernance pour mieux atteindre les objectifs de leur organisation, basés exclusivement sur les valeurs de paix.

La nouvelle stratégie qu'il tient à mettre en exergue, consistera en premier lieu à mettre immédiatement en œuvre une politique efficiente visant à travailler avec toutes les sphères de la vie sociale afin de créer la confiance au sein de la société.

« Je suis bien conscient des enjeux de mes responsabilités, nous aurons à travailler avec les citoyens de tout bord parce qu'au sein de la FPU, il y a des sphères académique et politique ; du business ; des médias ; la culture et les arts ainsi que la société civile. Nous travaillerons avec ces gens, avec qui nous devons faire la paix, la tâche est donc difficile », a indiqué Clément Tsana, remerciant sa hiérarchie pour l'avoir propulsé à ce poste.

Firmin Oyé

VIOLENCES À L'ÉCOLE

Climat d'insécurité au CEG Jacques Opangault de Djiri

L'insécurité au Collège d'enseignement général (CEG) Jacques Opangault, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, inquiète de plus en plus les responsables de l'établissement, les parents et les élèves.



Les élèves au CEG Jacques Opangault le 6 novembre 2014 ; crédit photo Adiac

À chaque semaine, son lot d'actes inciviques. Telle la journée du 6 novembre avec l'irruption dans la cour d'un groupe de jeunes gens armés de machettes et autres objets tranchants. Ceci, après l'opération de planting d'arbres organisée par la direction de l'école. « L'école n'est pas clôturée, tous les habitants du quartier passent par ici. Ce matin nous sommes restés terrés dans le bureau pendant près d'une heure à cause de cette bagarre. C'est un danger pour nous, les enseignants et les élèves », nous a confié un enseignant au téléphone. Le manque d'un mur de clôture est cité comme la cause première de cette insécurité. En effet, la cour de l'école sert de passage aux habitants de la zone quelle que soit l'heure. Le

refus de porter l'uniforme scolaire par certains élèves ajoute au phénomène en raison de la difficulté à les distinguer des passants. Pourtant, cet établissement connaît de nombreux problèmes. « L'état de bâtiments ne rassure pas. Un grand vent peut emporter les toitures. Nous avons 3005 élèves pour huit salles de classe, seize classes pédagogiques. Nous avons onze vacataires pour seize titulaires... », a indiqué un autre enseignant, déplorant le manque de bloc administratif.

La position géographique de l'établissement favorise aussi l'insécurité au regard de l'enclavement du quartier qui ne facilite pas la circulation des véhicules.

Parfait Wilfried Douniama



OFFRES D'EMPLOI

Contexte :

Le Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo pour le financement et la gestion durable de ce Parc durant une période de 25 ans.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la surveillance et à la valorisation du Parc National d'Odzala Kokoua financé par l'Union Européenne, la Fondation Odzala Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche :

Un(1) Tractoriste (H/F)

Un(1) Electricien (H/F)

Un (1) Chef d'atelier (H/F)

Lieu d'affectation :

Quartier Général du Parc à Mbomo
Compétences recherchées

1- Tractoriste

- Etre une personne de bonne moralité
- Avoir un niveau d'études secondaires
- Savoir conduire les tracteurs et les réparer
- Avoir un permis de conduire CEMAC à 4 cachets
- Qualité de productivité exigée
- Etre capable de surveiller les travaux de réparation des routes

- Avoir une bonne connaissance de la forêt septentrionale du Congo

- La connaissance d'une langue étrangère en l'occurrence l'Anglais serait un atout

- Etre capable d'effectuer tous autres travaux demandés par la hiérarchie du Parc

- Etre capable de travailler sous pression

2- Electricien

- Etre une personne de bonne moralité

- Avoir un niveau d'Etudes secondaires ou supérieures

- Etre capable de proposer des solutions énergétiques dans le Parc

- Qualités de productivité exigée

- Etre capable de monter et de réaliser les circuits électriques des bâtiments

- Capacité de réparer les circuits électriques automobiles

- Etre capable de travailler sous pression

3- Chef d'atelier

- Etre de bonne moralité

- Etre capable de proposer une politique cohérente pour la gestion du garage

- Avoir fait des études supérieures techniques ou équivalentes

- Etre capable de gérer et de diriger une équipe des personnes travaillant dans un atelier

- Production des rapports mensuels et trimestriels au Chef de la Logistique

- Il est responsable de la répartition du flux du travail dans l'atelier y compris la planification des travaux et la réparti-

tion des tâches quotidiennes

- Il doit être assuré que les pièces de rechange sont commandées pour chaque emploi

- Il doit aussi aider à monter les états de besoin de l'atelier

- Dresser les rapports sur les dépassements ou déficits de la main d'œuvre

- Elaborer et mettre en œuvre des systèmes

- Travailler avec le Chef de la Logistique en vue de répondre de façon efficace aux besoins du PNOJK

- Etre capable de travailler sous pression

Dossier de candidature

Pour les trois(3) postes :

- Une lettre de motivation

- Un CV détaillé

- Les copies certifiées des diplômes

- Les attestations de travail des différents postes occupés

- La copie du permis de conduire (pour le Tractoriste seulement)

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus tard le 18 novembre 2014 au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, plateau centre-ville Brazzaville ou au QG du Parc National d'Odzala-Kokoua à Mbomo ou encore adressés à l'adresse mail suivante : 'Ross Hattingh' <rossh@african-parks.org>

NB : seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour les interviews. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES

COMUNIDAD ECONOMICA DE LOS ESTADOS DEL AFRICA CENTRAL

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA CENTRAL

(E.C.C.A.S.)

(C.E.E.A.C.)

(C.E.E.A.C.)

(C.E.E.A.C.)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

PAYS : REPUBLIQUE GABONAISE / REPUBLIQUE DU CONGO

NOM DU PROJET : PROJET DE LA ROUTE NDEDE-DOLISIE ET DE

FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR

LIBREVILLE-BRAZZAVILLE – PHASE 1

SECTEUR : TRANSPORT

REFERENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT :

N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-Z1-DB0-088

Le présent Avis à Manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié le 23 janvier 2014.

La République Gabonaise et la République du Congo ont reçu des prêts du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville – phase 1. Le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) chargé de la coordination générale du projet a reçu des deux pays, mandat pour l'exécution des composantes communes comprenant notamment (1) la construction du pont frontalier sur la rivière Ngongo, (2) la construction du Poste de Contrôle Unique Frontalier (PCUF), (3) l'étude d'harmonisation des procédures douanières et de fonctionnalité du PCUF, (4) la mise en place des mesures d'atténuation des conflits hommes-éléphants, (5) le suivi-évaluation des impacts socio-économiques du projet, et (6) l'audit comptable et financier du projet. Les deux pays ont l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts pour financer le contrat de suivi-évaluation des impacts socioéconomiques du projet.

Les services prévus au titre du contrat ont pour objectif global de permettre d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs de

développement du projet. Le Consultant recruté appuiera la CEEAC pour le suivi-évaluation de l'impact socio-économique dans l'ensemble de la zone d'influence du projet (ZIP) ainsi que celui en matière de facilitation du transport suite à la réalisation du projet. Il aura le mandat suivant : (i) raffiner les indicateurs d'effet à suivre pour l'ensemble de la ZIP (aussi bien au Congo qu'au Gabon) et spécifier les différentes données à constituer pour les aspects socio-économiques ainsi que pour les questions de facilitation du transport, (ii) établir avant le début des travaux, la situation de référence pour tous les indicateurs convenus avec la CEEAC et les Organes d'exécution du projet dans les deux pays, (iii) procéder à l'évaluation de l'impact à la fin du projet, et (iv) réaliser un vidéo reportage permettant de comparer la situation avant les principaux résultats du projet. Le vidéo reportage devra aussi comporter les témoignages des principaux bénéficiaires du projet sur les changements survenus dans leur milieu et qu'ils attribuent à la réalisation du projet.

L'équipe du Consultant comprendra au moins le personnel clé permanent suivants :

- Un Coordonnateur du suivi-évaluation;
- Un Spécialiste chargé du suivi-évaluation ;
- Un Spécialiste de la gestion des données ;
- Un Spécialiste genre/promotion de la femme ;
- Un Spécialiste socio-économiste ;
- Un Spécialiste des composantes techniques.

Le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations

similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008 révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de lundi à vendredi entre 07 h 30 et 15 h 30, heure locale.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 30 novembre 2014 à 15 heures 30 minutes et porter expressément la mention « MISSION DE SUIVI-EVALUATION DU PROJET DE LA ROUTE NDEDE-DOLISIE ET DE LA FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE-BRAZZAVILLE PHASE 1 ».

Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC),
Mairie de Haut de Gué Gué - B.P 212 Libreville – Gabon
Tél. : +241 01 44 47 31 / Fax : +241 01 44 47 32.
Email : secretariat@ceeac-eccas.org ; jtakodjou@yahoo.fr
A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général Adjoint chargé du Département de l'Intégration Physique, Economique et Monétaire (DIPEM) - Direction des Infrastructures - Cellule de Coordination des Programmes d'Infrastructures et de Facilitation du Transport.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « *Bâillonner le présent, c'est désespérer le futur* »

Gérard Bronner, sociologue, Université de Paris-Didérot, auteur de La planète des hommes (PUF), Le Point N°2192 du 18 septembre 2014

□ « *Il y a des débats qui abaissent la vie politique* ».

Manuel Valls, Premier ministre français, le Figaro, 11 novembre 2014

□ « *La bêtise médiatique n'est pas un épiphénomène. Elle conduit une guerre d'anéantissement contre la culture... Mais, si l'industrie médiatique gagne sa guerre contre l'esprit, tous seront perdus.* »

Pierre Jourde, Professeur à l'université Stendhal - Grenoble, Le Monde diplomatique, août 2008

□ « *Toute la bataille de la bonne gouvernance, c'est qu'on fasse de la norme, la boussole de la conduite de l'action publique.* »

Abdou Latif, ministre sénégalais en charge de la Promotion de la Bonne gouvernance, Le Soleil, 29 octobre 2014

□ « *L'Allemagne et l'Italie, vaccinées par l'expérience totalitaire, n'ont pas ce penchant pour l'homme providentiel. Leur passé est un garde-fou.* »

Jean Garrigues, historien, spécialiste de la vie politique française, Le Point N°2192 du 18 septembre 2014

VIRUS EBOLA

La représentation régionale de la Croix-Rouge veut promouvoir l'efficacité de ses membres en matière d'intervention

Le 11 novembre à l'hôtel Potal à Brazzaville, le 1er Vice-président de la Croix-Rouge congolaise, Jean Pierre Papy Yongo, a ouvert un atelier régional de prévention et de riposte contre la maladie à virus Ebola des Croix-Rouge d'Afrique Centrale.



La photo de famille

Cette rencontre, qui durera deux jours, sera l'occasion, pour la représentation régionale de la Fédération pour l'Afrique Centrale, d'aider les sociétés nationales dans la plupart des pays à risque de l'Afrique Centrale, à élever le niveau d'intervention contre la maladie à virus Ebola.

« *La préoccupation de se réunir une fois de plus ce jour, est sans précédent au vue du nombre impressionnant des décès enregistrés et de l'expansion sur l'ensemble de notre univers de la maladie à virus Ebola* », a déclaré dans son mot d'ouverture le 1er Vice-président de la Croix-Rouge congolaise, Jean Pierre Papy Yongo, soulignant qu'il convient aux représentants de chaque pays de mettre en place des canaux de communication interne ; définir les principales activités à entreprendre ; organiser des séances d'information pour l'ensemble des volontaires ; expliquer clairement les pratiques d'assurances accidents et santé mises en place ; prépositionner les équipements de protection individuelle ; et créer des plans média.

Intervenant à son tour, le repré-

sentant régional de la Fédération internationale pour l'Afrique Centrale, Denis Duffaut, a insisté sur l'intérêt de cette session et rappelé aux volontaires présents à ces assises qu'« *il est important pour les représentants de tous les ministères de santé de ramener les Croix-Rouge de vos pays respectifs dans leurs rôles d'auxiliaires de l'État. Mais sans la mobilisation communautaire, ça ne sera pas possible. Donc, il y aura de la sensibilisation au niveau des communautés, la coordination et les surveillances épidémiologiques. Evidemment, derrière, il y aura la préparation d'un plan de contingence, c'est-à-dire, qu'il faut déjà, planifier notre réponse pour qu'on puisse être plus efficace* ».

Cette formation porte respectivement sur plusieurs modules à savoir : connaissance de la maladie ; rôle et implication de la Croix-Rouge dans la lutte contre l'épidémie ; mobilisation communautaire sur les thématiques d'intervention de la Croix-Rouge ; coordination et surveillance épidémiologique (définition d'un cas, etc.) ; préparation des plans de

contingences opérationnels ; et enfin, processus de préparation des plans de contingence des sociétés nationales.

À noter que le contenu et les exercices de l'atelier seront le point de départ dans la préparation des plans de contingence au niveau des pays, y compris la cartographie des ressources, l'identification des principales parties prenantes, les plans logistiques, les plans administratifs, etc, qui se traduiront par des plans de contingence des Sociétés nationales Croix-Rouge, qui à leur tour, seront développés et finalisés en collaboration avec leurs ministères de santé respectifs. Aussi, les domaines à prendre en compte dans l'élaboration d'un plan d'urgence comprennent les éléments internes : mettre en place des canaux de communication interne pour répondre aux éventuelles alertes et canaux de communication externe avec les partenaires extérieurs. Etablir des procédures avec le ministère de la Santé sur la façon de réagir aux cas suspects et définir le rôle de la Société nationale Croix-Rouge dans la prise en charge d'un cas suspect, etc.

Guillaume Ondzé



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

CONFLIT FONCIER

Les travailleurs de l'Asecna-Congo menacent d'aller en grève

La coordination des syndicats de la représentation de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) justifie sa démarche par le fait que le ministère des Affaires foncières et du Domaine public « s'obstinerait à usurper » le domaine de Sangolo-OMS, cédé à titre onéreux à cette compagnie par décret présidentiel.

Dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, les responsables syndicaux de l'Asecna ont lancé un préavis de grève de seize jours à compter du 10 novembre. « Nous, travailleurs de l'Asecna-Congo, réunis en assemblée générale ce mercredi 5 novembre 2014, avons décidé d'observer une grève si ledit ministère ne libère pas notre domaine », ont-ils mentionné dans leur docu-

ment. Ils ont, par ailleurs, sollicité l'implication du ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande ainsi que de celui des Affaires étrangères et de la Coopération, pour diligenter cette situation.

En effet, situé au quartier Poto-Poto Djoué, dans l'arrondissement I Makélékélé, devenu actuellement arrondissement 8 Madibou, le terrain de Sangolo-OMS (plus de 36 hectares) avait été cédé, à titre onéreux, à l'Asecna par décret n°2011-322 du 26 avril 2011. Ceci avant d'être repris par le ministre Pierre Mabiala pour l'attribuer à la société marocaine Douja Promotion Addoha.

Cet acte a débouché sur une guerre de déclarations entre la représentation nationale de l'Asecna au Congo et le ministère des Affaires foncières à tra-

vers des médias. Dans le but de trouver une solution à l'amiable, les deux parties s'étaient rencontrées le 15 septembre dernier au cabinet du ministre. «...il a été question d'une mise au point. Souffrez que vous ayez la suite dans les jours à venir. Je peux vous rassurer que nous nous sommes bien compris et le ministre sera notre porte-parole auprès du président de la République», expliquait Issa Salif Goïta, responsable des opérations, représentant par intérim de l'Asecna auprès de la République du Congo.

« Cet espace avait été vendu à l'Asecna qui, par la suite, n'a pas respecté les délais de paiement d'argent au Congo. L'État a ensuite récupéré son espace et, en 2011, a décidé de le revendre et le prix va être fixé par le ministère des Fi-

nances », rétorquait ensuite le ministre Pierre Mabiala. Mais le vase a débordé suite à la récente correspondance du directeur du cabinet du ministre des Affaires foncières au représentant de l'Asecna au Congo. « Nous avons l'honneur de vous informer, sur instruction de monsieur le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, de la décision du président de la République relative au devenir de l'ex-domaine Asecna, situé à Sangolo-OMS, Poto-Poto Djoué, dans l'arrondissement 8 Madibou, à Brazzaville », a écrit le Dr François Kipoutou.

Cette décision porte, a-t-il poursuivi, à titre préliminaire, abrogation du décret n°2011-322 du 26 avril 2011, portant cession à titre onéreux du domaine situé à Sangolo-OMS, Poto-Poto Djoué, arrondissement 1 Maké-

lékélé, Brazzaville. À titre provisoire, cette mesure confirme la décision d'attribution du 25 juin 2014 à la société Douja Promotion Addoha-Congo SA, du même domaine. « À titre définitif, initiation du décret portant attribution en jouissance à la société Douja Promotion Addoha-Congo SA du domaine, objet du titre foncier n°2544, situé à Sangolo-OMS, Poto-Poto Djoué, arrondissement 8 Madibou, département de Brazzaville », a conclu François Kipoutou.

Cette affaire reste à suivre, au regard de la détermination que font montre les syndicalistes de l'Asecna. Ils préconisent de paralyser le trafic aérien par un mouvement de grève, si aucune issue heureuse n'est trouvée à cette guetierre.

Parfait Wilfried Douniama

ÎLE MBAMOU

Roger Puissance Ozamakisselé offre des vivres à ses mandants

Elu lors des élections locales du 28 septembre dernier à l'île Mbamou dans le département de Brazzaville, le conseiller Roger Puissance Ozamakisselé a offert des vivres à ses mandants. C'était le 7 novembre.

Ce don composé entre autres, des sacs de riz et de sel a été réceptionné par Lebondji, chef du village. Il aidera tant soit peu les populations de ce village à subvenir à leurs besoins alimentaires. « Nous sommes ici pour vous remercier, nul n'était vos voix, on ne serait pas élu conseiller. Sur ce, Je défendrai vos intérêts au conseil municipal. Je partage avec vous le peu que j'ai pu avoir, je ferai plus que ça plus tard », a promis Roger Puissance Ozamakisselé qui, s'est par ailleurs, engagé à prendre en charge avec ses propres frais la formation en coiffure des vingt filles du village, notamment pour celles qui ont des parents à Brazzaville, ce

pendant six mois.

S'exprimant à cette occasion, l'une des habitantes s'est dite heureuse: « Depuis quatorze ans que je demeure dans ce village, je n'ai jamais vu un député ou un conseiller venir nous faire don, c'est pour la première fois que cela se fait dans notre village. Je suis donc très contente. Je souhaiterais que cela soit continué ». Pour Jean Moupemba, un autre habitant de ce village, un conseiller ne peut pas tout faire. « Ce geste nous touche vraiment. C'est très rare que ce genre de geste se fasse dans notre village, on a beau élire des conseillers et des députés, ils ne viennent que lors des campagnes électorales, jamais, ils ont fait une descente de ce genre. Nous remercions le conseiller Roger Puissance d'avoir pensé à cette population. Un tel geste ne peut être qu'encourageant » a-t-il réchéré.

Rosalie Bindika

IN MEMORIAM

11 novembre 2011 – 11 novembre 2014
Il y a trois (3) ans, il a plu à Dieu de rappeler à lui notre affectueuse fille, la nommée Midio – Pireté Kim Bertina ancienne élève du collège Javouhey. La famille Midio s'associe à tous ceux l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire, informe que du 11 au 16 novembre 2014 seront dites les messes pendant les cultes de 6h15 en l'église Saint Esprit de Mougali et Jésus Ressuscité de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans.

Que son âme repose en paix.



DISPARITION

Marie-Josée Mathey, la première speakerine de Télécongo, s'en est allée

Le monde du journalisme congolais perd sa voix d'or. Marie-Josée Mathey, au seuil de sa 77^e année, est décédée le 6 novembre à l'hôpital Stell de Rueil-Malmaison.

Selon un de ses six enfants, William-Hilaire Mathey, sa mère est décédée après une brève hospitalisation en région parisienne. Les premiers témoignages ont été ceux des proches collaborateurs comme Marie Françoise Kitouka ou Jean-Bruno Thiam qui ont connu « une grande dame, une professionnelle

: Mobutu Sesse Seko, El Hadj Omar Bongo Ondimba, Jean-Bedel Bokassa. Hors du continent, Norodom Sihanouk est passé à son micro.

Mais la grandeur de cette personnalité ne saurait être réduite à sa seule carrière de journaliste d'exception. Elle a été aussi une pionnière du combat contre l'apartheid ; uneoureuse du livre ; une adepte de la culture.

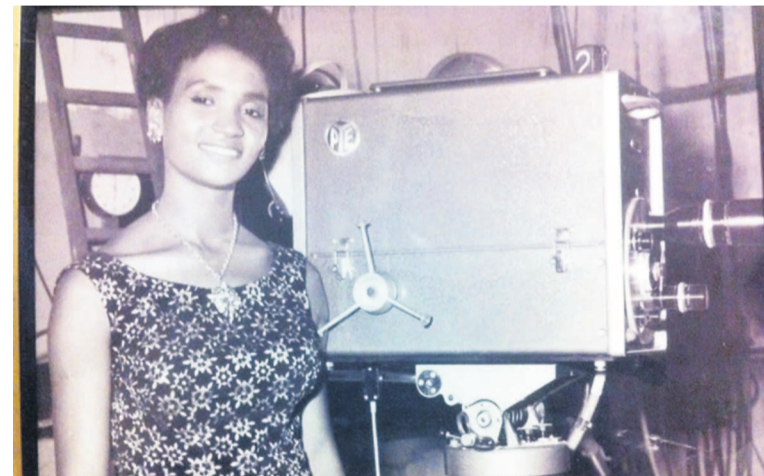
Après des études secondaires au Congo, Marie-Josée Mathey vient en France pour une école de journalisme à Maisons Laffitte. À l'issue

qu'elle excelle dans le secteur de la culture comme spécialiste de programme dans la politique du livre. Elle s'épanouit et s'enthousiasme pour le vaste programme Unesco, intitulé, « Culture de la paix » avec à l'appui, plusieurs de ses contributions.

À l'évocation de la mémoire de sa mère, William-Hilaire se souvient que, grâce à elle, durant son mandat de représentante de l'Unesco en Afrique centrale avec siège en RCA, en impliquant le corps enseignant international, les élèves centrafricains ont pu passer leurs examens de fin d'année alors que les grèves à répétition ayant jalonné le cours de l'année scolaire ne laissaient aucune chance de la terminer normalement. Et de préciser aussi que Marie-Josée Mathey était de toutes les négociations ayant abouti « aux accords de Bangui » de janvier 1997 pour ramener la paix dans le pays de l'après Bokassa. Ange-Félix Patassé, président de la République de l'époque, l'avait élevée au rang de « Commandeur » avec les honneurs de circonstance de la garde présidentielle. Une élévation due pour son activisme et ses médiations face aux nombreux conflits ayant émaillé les deux mandats d'Ange-Félix Patassé.

En 2000, la journaliste congolaise accède à la retraite. Amoureuse du livre, elle comptait ouvrir une bibliothèque « pour mettre à disposition les milliers d'ouvrages en sa possession », confie William-Hilaire Mathey. Ainsi, elle aura vécu toute sa vie sous le signe du partage du savoir.

Marie Alfred Ngoma



Marie-Josée Mathey dans la salle de régie, prête à passer à l'antenne

du journalisme ». Très tôt, elle a couvert les grands événements fondateurs de la jeune République du Congo, Parmi les couvertures des faits marquants, les prestations de serment des présidents Fulbert Youlou en 1960 et neuf ans plus tard, celle de Marien Ngouabi, sans oublier les mutations révolutionnaires sous Alphonse Massamba-Débat. Elle aura interviewé les personnalités de son époque. Plus près de nous

de sa formation, elle rentre à Brazzaville où elle devient la première speakerine de la Télécongo. Le débit fluide de sa voix, le travail, la justesse de l'expression en font la meilleure. S'en suivront des postes de responsabilités qui l'ont conduite de la présidence de la République jusqu'à la diplomatie.

Dans les années 80, elle embrasse une carrière diplomatique internationale. C'est auprès de l'Unesco

PARCELLE À VENDRE

Parcelle à vendre sur l'avenue de France à l'angle de l'avenue Marien Ngouabi à coté du marché Poto-Poto 520 m² contenant un (1) dépôt et une (1) quincaillerie.

Tél : 06 656 49 44 / 04 412 41 56



ANNONCE RELATIVE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE D'UNICONGO



Siège d'Unicongo à Pointe-Noire

L'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (UNICONGO), organisation à but non lucratif créée en 1958, regroupant la majorité des entreprises formelles du secteur privé congolais, tiendra son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à Brazzaville, mardi 25 novembre 2014 à partir de 10h, à l'Hôtel Ledger Plaza.

Sont conviés à cette Assemblée Générale, les adhérents des 12 fédérations (Agri-Forêt, Banques - Assurances - Micro-Finance, Bâtiment et Travaux Publics, Commerce, Hôtellerie-Restauration, Industrie, Mines Solides, Parapétroliers, Pétrole, Services et Professions Libérales, Télécoms-NTIC, Transport-Transit) et tous les membres associés (abonnés) à jour de leur cotisation statutaire.

L'heure limite d'arrivée des participants et des invités est fixée à 9h45. La participation de tous les membres de l'Union est vivement souhaitée.

Le Vice-Président
Alphonse MISSENGUI

Actualité en bref

RCA : Human Right Watch interpelle les autorités de transition à lutter contre l'impunité

À l'occasion de la quatrième réunion du Groupe de contact sur la Centrafrique (G8) qui s'est ouvert le 11 octobre à Bangui, le directeur du bureau français de Human Right Watch, Jean-Marie Fardeau pense qu'il est important d'insister non seulement sur l'arrêt des violences, mais également sur la lutte contre l'impunité.

Cette rencontre qui survient après celle organisée en juillet dernier à Addis Abeba en Ethiopie a vu la participation des représentants de la communauté internationale et régionale. Elle a pour objectif de faire le bilan sur toutes les rencontres des dernières semaines entre les groupes armés et les représentants de la communauté internationale.

« Pour nous, il serait essentiel que les huit acteurs internationaux, dont les Nations unies, l'Union africaine, l'Union européenne et la France, disent haut et fort leur souhait de voir cesser toutes les violences à l'encontre des civils. Et il faut que le groupe de contact réaffirme son engagement déterminé à soutenir un système judiciaire centrafricain, qui sera capable de juger les crimes de guerre, les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité », a déclaré Jean-Marie Fardeau.

Le « G8 » regroupe notamment l'Union africaine, les Nations unies, l'Union européenne, la France, les Etats-Unis, le Congo-Brazzaville, la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) et la Banque mondiale.

Somali : les miliciens shebabs ont reconquis des zones perdues

Lors d'un offensif lancé samedi, les islamistes ont repris ce week-end l'île stratégique de Kudhaa, située au sud-ouest des côtes somaliennes dont le contrôle leur avait échappé.

Des échanges de tirs intenses ont duré presque trois heures et auraient fait au moins 23 morts. Selon des sources sécuritaires, il s'agit de l'attaque militaire la plus importante des shebabs depuis la mort de leur chef, Ahmed Abdi Godane.

Kudhaa est un véritable enjeu économique pour les shebabs. C'est à partir de cette île que les islamistes somaliens se livrent à l'une de leurs activités économiques importantes, notamment, l'exportation de charbon de bois. Peu avant, l'administration autonome du Jubaland et les forces de la mission de l'Union africaine (Amisom), avaient annoncé la prise de l'île par leurs troupes.

Rwanda: un groupe de prière catholique condamné à cinq ans de prison

Les Huit membres d'un groupe de prière catholique écopent d'une prison ferme pour incitation au soulèvement. Ils avaient été arrêtés en juillet 2013, après s'être trop approchés de la résidence du président rwandais Paul Kagamé.

« Cette condamnation devait servir de leçon, afin qu'à l'avenir toute personne sache que lorsqu'on propage des rumeurs en vue de soulever la population, on sera puni comme stipule la loi », a indiqué le juge de la haute cour de Kigali lors du verdict.

Pendant le procès, les prévenus avaient expliqué qu'une femme du groupe avait eu une révélation divine appelant les Rwandais à cesser de « pécher, ou d'avoir recours à l'avortement », et que dans le cas contraire, « un malheur pire que ce qui s'était passé en 1994 lors du génocide s'abattraît sur le Rwanda ».

Les prévenus avaient ajouté s'être retrouvés par hasard à la hauteur du palais présidentiel, mais le parquet a répliqué qu'ils voulaient apporter un message au président rwandais, prédisant la fin de son régime « dictatorial ».

Yvette Reine Nzaba



COMMUNIQUE DU GROUPE NSIA SUR L'INCENDIE DU SUPERMARCHÉ CASINO DE BRAZZAVILLE

Le Groupe NSIA tient à exprimer sa solidarité, à la Direction Générale, aux employés, partenaires, et surtout les clients de Casino, suite à l'incendie du 6 novembre 2014 qui a ravagé totalement les locaux et leurs contenus.

CASINO en Afrique dans tous les pays où il est implanté (Gabon, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Congo), a choisi comme assureur de confiance le Groupe NSIA, et au Congo les valeurs assurées excèdent 25 milliards de FCFA

Par conséquent suite au sinistre survenu NSIA, comme à son habitude, avec ses réassureurs tiendra tous ses engagements en accompagnant le Groupe MIM SCORE/CASINO pour la reconstruction d'un nouveau supermarché plus grand et moderne, à la grande satisfaction de tous les Brazzavillois.

Les 5 valeurs du Groupe NSIA se déclinent dans une formule dénommée RICIP (Responsabilité, Intégrité, Culture client, Innovation, Performance), avec comme Réassureurs :

- ☐ CICA-RE 1er Réassureur de la zone CIMA
- ☐ AFRICA-RE 1er Réassureur Africain ;
- ☐ SCOR 1er Réassureur Européen ;
- ☐ MUNICH-RE 1er Réassureur Mondial ;
- ☐ SWISS-RE 2ème Réassureur Mondial ;

L'assurance ne coûte chère qu'avant le sinistre, et n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Nos collaborateurs et intermédiaires dans tous nos points de vente, vous conseilleront utilement sur nos produits.

NSIA LE VRAI VISAGE DE L'ASSURANCE ET DE LA BANQUE



EBOLA

Ban Ki-moon appelle à redoubler d'efforts pour contrôler l'épidémie

En dépit de quelques progrès déjà enregistrés en Afrique de l'Ouest, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a encore prévenu qu'il ne fallait pas baisser la garde et déclarer « mission accomplie » trop tôt.

« Le taux de nouveaux cas d'Ebola montre des signes encourageants de ralentissement dans certains endroits les plus durement frappés au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone, et c'est une bonne nouvelle. La stratégie internationale visant à s'attaquer à Ebola grâce à des inhumations sans risque, des installations de traitement et la mobilisation des communautés commence à porter ses fruits », a déclaré Ban Ki-moon dans un point de vue publié ce weekend. « L'épidémie d'Ebola entre dans une nouvelle phase qui, à bien des égards, nécessite encore plus d'attention qu'elle n'en a reçue jusqu'à maintenant. Outre les craintes au sujet de ce virus impitoyable et d'une panique mondiale sans fondement, une autre préoccupation s'ajoute à la liste : déclarer mission accomplie trop tôt », a-t-il ajouté.

Rappelons que le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé lundi avoir reçu 24 millions d'euros (plus de 30 millions de dollars) du gouvernement de l'Allemagne pour l'assistance alimentaire fournie à plus d'un million de personnes affectées par l'épidémie. Les fonds ont été alloués immédiatement pour acheter de la nourriture et financer une opération de transport aérien destinée à apporter des aliments nutritifs spécialisés aux patients dans les unités de

traitement d'Ebola, aux survivants de cette maladie et aux communautés affectées. Selon la Directrice régionale du PAM pour l'Afrique de l'Ouest, Denise Brown, ce soutien de l'Allemagne leur permettra de soutenir l'action sanitaire et participer à la réduction de l'épidémie d'Ebola. Pour sa part, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient d'annoncer un nouveau protocole portant sur les inhumations sans risque et dans la dignité pour les personnes décédées de la maladie à virus Ebola. « Au moins 20% des nouvelles infections par le virus Ebola sont contractées lors de l'inhumation des personnes qui en sont mortes. En instaurant la confiance et le respect entre les équipes d'inhumation, les familles concernées et les groupes religieux, nous établissons la confiance et la sécurité vis-à-vis de l'intervention elle-même », a déclaré le Dr Pierre Formenty, l'un des principaux experts à l'OMS du virus Ebola. Pour apporter un changement significatif afin de juguler la transmission du virus, il a proposé d'introduire certains éléments comme : inviter les familles à participer pour creuser la tombe du défunt, et autres options pour les ablutions sèches et l'enveloppement dans un linceul. Les infections par le virus Ebola se produisent au cours des inhumations quand les membres des familles ou de la communauté accomplissent des rites religieux impliquant de toucher directement ou de laver le corps du défunt, qui garde encore une charge virale élevée, ou lorsque les membres de la famille distribuent les objets personnels du défunt, qui peuvent être infectés.

Yvette Reine Nzaba

L'ambassadeur Mamadou Dékamo rappelle que l'Afrique n'est pas un pays mais un continent

Le doyen du Corps diplomatique africain en Italie s'insurge contre les préjugés qui font de chaque africain un suspect porteur du virus mortel d'Ebola.

Les médias italiens se sont largement intéressés aux propos que l'ambassadeur Mamadou Dékamo Kamara a tenus dans le cadre du programme ItalAfrica organisé par la Chambre de commerce pour une meilleure connaissance des partenaires italiens et ceux de l'Afrique centrale. Malheureusement, voulant stigmatiser les approximations sur l'Afrique, les médias italiens n'ont pas pu contribuer à les perpétuer, eux qui ont continué à désigner M. Mamadou Dékamo Kamara comme « l'ambassadeur de la République démocratique du Congo en Italie ». Visiblement la réalité des deux Congo a du mal à s'imposer dans certaines rédactions occidentales ! Nonobstant cela, la presse de Rome a été assez généreuse pour rapporter la double interpellation du diplomate congolais au cours de cette conférence, tenue la semaine dernière. La première a été consacrée au virus Ebola qui frappe durement les trois pays ouest-africains que sont le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone. Il a fortement souligné qu'une plus grande solidarité en faveur de ces pays sera bénéfique pour tous, car on peut parfaitement venir à bout du virus Ebola, ainsi que le montrent chaque jour les cas de rémission aux Etats-Unis, en France et en Espagne mais aussi dans les trois pays africains cités.

Beaucoup de malades touchés par le virus Ebola au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée retrouvent en effet leur santé, et les médias le disent peu. C'est d'ailleurs en cela que l'ambassadeur a été le plus ferme. Car, a-t-il souligné, la solidarité ne s'entend pas ici dans le seul contexte de l'aide nécessaire à apporter aux victimes, mais aussi dans celui de ne pas faire de tout un continent une entité réduite à la portion congrue. « L'Afrique, ce sont 53 États ; ce n'est pas un pays malade », a dit Mamadou Dékamo Kamara, avant de poursuivre : « Et si nous devons nous tenir aux côtés de nos frères touchés, nous devons aussi faire en sorte de ne pas laisser croire que tous les Libériens sont porteurs de virus, ni que tous les Africains sont malades » !

Par contre, l'ambassadeur Mamadou Dékamo Kamara a renvoyé l'auditoire à plus de responsabilité sur la question de l'immigration. Tout d'abord, il a relevé que l'Europe a laissé l'Italie seule face à ce drame qui touche ses côtes chaque jour sous forme de flux de clandestins.

Mais il a rappelé aussitôt que si les vanes donnaient aujourd'hui l'impression d'être largement ouvertes, c'est aussi parce qu'un problème s'était créé en Libye. « Si nous faisons tomber Mouammar Kadhafi et ne nous préoccupons pas de la suite, la conséquence c'est une vague infinie de migrants vers l'Europe », a-t-il relevé.

Lucien Mpama





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

➤ Acer Aspire E1-570

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



#MakeThingsBetter
cg.total.com

ENGAGÉ POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE

2ème acteur mondial du solaire, Total produit les cellules photovoltaïques les plus performantes au monde grâce à sa filiale SunPower



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

Les femmes et la transmission

Les femmes sont des bibliothèques vivantes qui éduquent et transmettent de génération en génération des valeurs humaines, éthiques, morales qui incluent le sens de la justice, de l'intégrité et du refus de la violence, donc de la paix

La société reconnaît dans son ensemble que l'éducation des femmes contribue à construire l'être humain dans toute sa dimension, d'où la citation : « *Éduquer une femme, c'est éduquer une nation.* »

Les femmes sont reconnues porteuses de valeurs humaines au travers desquelles il est possible de développer des relations aux autres, de travailler avec les autres en coopération, de dialoguer ensemble. En un mot, de développer les principes d'égalité et de paix. Dès lors qu'elles transmettent la vie en donnant non seulement une existence physique, mais également juridique, elles ont façonné l'élément premier de la nature qu'est l'homme. C'est ce qu'on appelle la transmission par imprégnation.

Au Congo-Brazzaville, plus précisément dans le royaume téké, hier et encore aujourd'hui l'enfant qui naît est baptisé du nom d'un aïeul, un oncle ou une tante selon le choix des deux parents. Consciemment ou inconsciemment, les femmes jouent un rôle prédominant en apposant leur signature sur le futur de l'enfant qui portera ce nom toute sa vie et l'assumera.

C'est une transmission d'ordre juridique.

Les femmes sont également au premier plan dans la transmission des valeurs morales. Quand un enfant a un comportement inapproprié, on dit de cet enfant qu'il est mal élevé. Dans la famille issue de la communauté téké, on l'interprète de la manière suivante : « *La femme-mère a failli à ses obligations, car elle n'a pas su bien souffler les oreilles de son enfant.* » Ce qui veut tout simplement dire que la femme n'a pas assuré son travail d'éducatrice.

Dans le royaume téké, les croyances sont ancrées dans le Nkoue Mbali [considéré comme un code moral, un esprit supérieur ou tutélaire du royaume, qui recommande une justice au sein du royaume et châtie tout acte de violence et de malice. Ce qui contribue fortement à la conservation de la culture téké qui repose sur la paix, NDLR], et les femmes sont tenues de transmettre ces valeurs par tous les moyens : contes, devinettes, chants, berceuses, etc. Et surtout de répéter sans cesse les conseils suivants : rester chez soi le jour sacré de Nkoue Mbali, ne pas tricher, ne pas voler, ne pas tuer, ne pas mentir... Le respect, l'acceptation de l'autre, la reconnaissance, la considération, l'écoute, l'ouverture, l'honnêteté, le partage, la fraternité, et l'empathie sont des idéaux transmis à l'enfant par les femmes dès le plus jeune âge, l'objectif étant de transmettre au futur adulte l'idéal du

vivre ensemble dans la paix en construisant la solidarité.

Il y a également la transmission de la langue et de l'art culinaire. Si vous voulez savoir d'où vient un enfant qui ne maîtrise pas sa langue natale, questionnez-le sur le plat familial central, ce dernier vous répondra sans ambiguïté, vous devinerez alors d'où il vient. Au Congo-Brazzaville, deux plats familiaux sont connus : les trois pièces, poisson salé accompagné de feuilles appelée mfoubwa ou koko et pâte d'arachide, puis naturellement le saka-saka ou pondou (feuilles de manioc). Cette originalité vous fera découvrir le jeune Congolais à la recherche de ses origines. Les femmes congolaises, qui sont au cœur de cette transmission vécue et ressentie au travers de toutes les générations, ont légué cet héritage qui permet de marquer son appartenance à un groupe.

Je conclurai mon propos par cette affirmation : « *Les femmes transmettent les valeurs humaines qui sont l'inspiration de la paix.* ». Ce sont des valeurs universelles partagées par l'ensemble de la société. C'est le cas dans le royaume téké au Congo-Brazzaville où les femmes sont reconnues gardiennes du temple, réservoir des traditions qui renferment les valeurs humaines, éthiques et morales. Qui dit valeurs morales dit justice, intégrité et refus de la violence, mais également égalité et paix.

Eugénie Mouayini-Opou

La santé des femmes au Congo

Le docteur Marie Francke Puruehnce, conseillère du président de la République du Congo, chef du département de la Santé publique et de la Population et secrétaire exécutive du Conseil national de lutte contre le sida du Congo-Brazzaville, s'entretient avec Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville : Quel lien faites-vous entre la santé des femmes, des jeunes et le développement ?

Marie Francke Puruehnce : Dans les pays en développement, la population est majoritairement composée de femmes et de jeunes. Ils

buent à la vulnérabilité des femmes et des jeunes, par l'éducation et l'application de lois spécifiques, ce qui est particulièrement vrai pour les filles (lévirat, sororat, excision, mariages forcés, violences sexuelles) ; ensuite, lutter contre la pauvreté, renforcer l'autonomisation des femmes et améliorer l'accès aux soins en intégrant des critères respectueux des adolescentes ; enfin, mettre en place des programmes d'éducation spécifiques à travers des centres pour jeunes.

En quoi les inégalités entre hommes et femmes impactent-elles la santé des femmes au Congo ?

Plusieurs facteurs concou-



LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

L'OIF publie son deuxième rapport

L'administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Clément Duhaime, et le responsable de l'Observatoire de la langue française, Alexandre Wolff, ont présenté le 5 octobre devant la presse le deuxième rapport quadriennal sur l'état de la langue française dans le monde

« Le français est une langue mondiale qui se porte bien ! » Tel pourrait être le sous-titre du deuxième rapport sur l'état de la langue française. Seule langue parlée sur tous les continents avec l'anglais, le français est, avec ses 274 millions de locuteurs dans une centaine de pays étudiés, la cinquième langue mondiale, en progression de 7% entre 2010 et 2014, date de la dernière étude.

Le pourcentage de hausse du nombre de francophones monte même jusqu'à 15%, voire 30% dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne du fait de la forte croissance démographique du continent. Cette dynamique pourrait se poursuivre à condition que les systèmes

éducatifs africains puissent absorber les effectifs d'étudiants de plus en plus nombreux et dispensent une bonne qualité d'enseignement.

Notons que 212 millions de personnes à travers le monde, dont plus de la moitié sont en Afrique, font un usage quotidien du français et que 125 millions l'apprennent, notamment aux États-Unis, au Mexique, au Brésil, au Costa-Rica, en Inde, en Chine, au Nigeria, en Angola, en Australie, en Syrie et en Ouzbékistan. Le français est, après l'anglais, la deuxième langue la plus apprise dans le monde, enseignée par 900 000 professeurs. La France est également le troisième pays d'accueil d'étudiants étrangers après les États-Unis et l'Angleterre. Le Français est également une langue économique grâce au potentiel en ressources humaines, économiques et en ressources naturelles de l'Afrique qui attire tous les regards dans un contexte économique mondial plutôt morose. Le français est, après l'anglais et le chinois, la troisième langue

des affaires dans le monde. La proximité linguistique a des retombées économiques directes pour les pays de l'espace francophone. Celle-ci engendre 22% de flux commerciaux et 6% de richesse supplémentaire par habitant en moyenne entre deux pays de l'espace francophone.

Le français est également la quatrième langue d'internet et la deuxième langue d'information internationale dans les médias. Seul bémol : le français, même s'il demeure la deuxième langue de travail dans la plupart des organisations internationales, y régresse avec la tendance à l'unilinguisme, ce qui « *compromet la participation et l'expression des non-anglophones* », note le rapport.

« L'état du français dans le monde » a, dans son édition 2014, consacré une enquête importante à l'Afrique centrale avec les chercheurs de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Le rapport est disponible aux Éditions Nathan.

Rose-Marie Bouboutou

représentent de ce fait l'avenir et le développement de ces nations. La bonne santé de ces habitants est une condition sine qua non de ce progrès, car ils constituent un levier puissant et incontournable du développement durable et transgénérationnel. Cette dimension santé est prise en compte dans le programme national de développement sanitaire du Congo, avec des politiques de santé publique visant à lutter contre la pauvreté, la morbi-mortalité élevée des femmes, le faible niveau d'éducation des jeunes, le VIH et les infections sexuellement transmissibles, la consommation d'alcool, de tabac et de drogues.

Quels objectifs concernant la santé des femmes et des jeunes seraient à intégrer dans le nouveau programme de développement pour l'après-2015 ?

Dans l'agenda post-2015, il serait intéressant pour les pays de se focaliser sur quatre principaux défis. D'abord, combattre les pesanteurs socio-culturelles, qui contri-

rent à la dégradation de l'état de santé des femmes, notamment la pauvreté et l'analphabétisme qui réduisent l'accès aux services sociaux de base, l'infection par le VIH-sida, les violences sexo-spécifiques qui portent atteinte à la santé mentale et physique des femmes, ou encore les mariages et les grossesses précoces...

Comment ces inégalités sont-elles intégrées dans les politiques de santé publique au Congo ?

La Constitution de la République du Congo garantit l'égalité entre les hommes et les femmes. Le programme national de développement 2012-2016 prend également en compte les spécificités de la santé de la femme. Il faut savoir qu'en 2008 une politique nationale du genre a été adoptée. Elle accorde une place importante à la prévention et aux soins des pathologies touchant prioritairement les femmes.

Propos recueillis par R.M.B. et Florence Gabay

ACTIVITÉS D'AFFACTURAGE

Le secteur attend sa législation

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) souhaite que les législateurs et régulateurs africains aident les entreprises africaines à tirer profit des bénéfices de l'affacturage en créant un environnement propice à la multiplication des instruments s'y rapportant.

L'affacturage est une technique de financement et de recouvrement des créances qui permet à une entreprise d'obtenir un financement anticipé et de sous-traiter cette gestion par un établissement de crédit spécialisé appelé l'affactureur. Lors d'une réunion sur ce secteur, ouverte le 10 novembre à Lusaka, en Zambie, le vice-président de la banque et responsable du développement des entreprises et des services bancaires aux entreprises, Benedict Oramah, a souligné que les législateurs et régulateurs ont un rôle à jouer dans le développement des lois appropriées pour permettre aux activités d'affacturage de fleurir sur le continent.

Pour sa part, le président d'Afreximbank, Jean-Louis Ekra, a déclaré que l'absence de lois et de réglementations propices dans ce secteur est un obstacle important à l'expansion de l'affacturage en Afrique et a un impact négatif important sur la capacité des PME à participer à la chaîne de valeur du continent qui augmente progressivement. « Si nous voulons que les PME forment le gros de la nouvelle Afrique que nous désirons, nous devons faire en sorte que les activités d'affacturage augmentent sur le continent », peut-on lire dans un communiqué.

Signalons qu'Afreximbank est la principale institution financière multilatérale panafricaine consacrée au financement et à la promotion du commerce intra-africain.

Nestor N'Gampoula

SOMMET DE L'ENTREPRENEURIAT

3000 invités de renom attendus à Marrakech

La rencontre, qui se tiendra du 19 au 21 novembre dans cette ville marocaine, sera la première, dans ce secteur, jamais organisée sur le sol africain.

La cinquième édition du sommet global de l'entrepreneuriat accueillera plus de 3 000 entrepreneurs, des chefs d'États et de gouvernements, des entrepreneurs du monde entier issus des Petites et moyennes entreprises (PME), des directeurs d'entreprises et jeunes entrepreneurs. Marrakech 2014 a retenu comme thème : « Exploiter la puissance de la technologie en faveur de l'innovation et de l'entrepreneuriat ». À l'occasion de cette cinquième édition, les organisateurs vont examiner l'impact positif que la nouvelle technologie peut porter sur l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat.

Plusieurs sujets seront également débattus par les orateurs. Ils portent sur le financement des nouvelles entreprises ; l'augmentation de la taille des entreprises et le passage de l'informel au formel ; la transformation du talent en entrepreneuriat ainsi que sur la participation à l'entrepreneuriat social.

D'après les organisateurs, la mobilisation est intense au Maroc. La grande messe incite les chefs d'entreprise marocains de premier rang comme Mohamed El-Kettani, PDG d'Attijariwafa Bank, Othman Benjelloun, président et PDG de BMCE, Abdeslam Ahizoune, PDG de Maroc Telecom, Anas Sefrioui, PDG du groupe Addoha, et Miriem Bensalah-Chaqroun, présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

Les invités viendront de tous les coins du monde. La délégation américaine sera conduite par le vice-président des États-Unis Joe Biden et la secrétaire au Commerce, Penny Pritzker. Outre cela, les membres de l'initiative « Presidential Ambassadors for Global Entrepreneurship », vont eux aussi rejoindre Mme Pritzker en tant qu'ambassadeurs de l'entrepreneuriat.

Fiacre Kombo
(stagiaire)

CONCOURS DE BEAUTÉ

Vingt cinq pays africains discuteront la couronne

Une trentaine des candidates venues des différents pays d'Afrique de l'Ouest et du centre seront en compétition le 15 novembre à Cotonou, au Bénin.

Cet événement culturel d'envergure continentale dénommé « Miss naïades » va connaître la participation des représentantes de vingt-cinq pays africains à savoir : Côte d'Ivoire, Ghana, Congo Brazzaville, Cameroun, RD Congo, Guinée Conakry, Libéria, Sierra Léone, Niger, Nigeria, Togo, Centrafrique, Mali, Burkina Faso, Burundi, Gambie, Tchad, Bénin.

Organisé depuis une dizaine d'années, le concours « Miss naïades » est destiné aux filles ayant terminé premières et deuxièmes dauphines lors des concours de beauté dans leurs pays respectifs. Une façon de les aider à prendre leur revanche. L'objectif visé est de contribuer à une intégration culturelle et de promouvoir la beauté de la femme africaine et de ramener toute l'Afrique et le monde entier à l'événement.

Selon Alain Adjibadé, promoteur de l'événement, ce concours vise à favoriser l'intégration africaine par la beauté et à valoriser la beauté africaine. Derrière cet événement les organisateurs


visent à offrir à ces jeunes filles les outils pour une ascension rapide en vue d'une contribution efficace au développement culturel, social et économique de leur pays.

Depuis sa Création en 2001, c'est la Côte d'Ivoire qui a remporté trois titres, en 2009, 2010 et en 2012. Ce concours se tient chaque année.

Rosalie Bindika

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE

AVEC WARID PROTECT




Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK/YES

Coût : 400 fca/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA



WARID
Passer à l'action

ANCRAGE COMMUNICATION PRÉSENTE

NAIADES 2014

MISS NAIADES 2014

LIÉU: PALAIS DES CONGRÈS DE COTONOU
DATE: SAMEDI 15 NOV 2014 TIME: 20H
PRIX: 10000FCFA | 20000FCFA | RÉSERVATION: 25000FCFA
INFOLINE: 90180804 | 98864484



BANQUE CENTRALE DU CONGO

Le cadre macroéconomique sous contrôle à l'approche de fin d'année

Le dispositif actuel de la politique monétaire restera inchangé.

« Tous les objectifs de la politique monétaire sont sous contrôle ». Ainsi peut se résumer la communication du gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC) Deogratias Mutombo Mwana Nyembo faite tout récemment dans la foulée de la dixième réunion ordinaire du Comité de politique monétaire (CPM). Il en découle qu'il n'y a pas à s'alarmer étant entendu que le dispositif actuel de la politique monétaire restera inchangé. La population kinoise qui est habituée aux fluctuations du cadre monétaire en cette période de fin d'année avec notamment la reprise de l'inflation peut se rassurer que cette fois-ci, la BCC tient bien le gouvernail de la politique monétaire. Actuellement, la stabilité est observée aussi bien sur le marché de biens que des services ainsi que celui des devises et tout cela dans une évolution contrôlée des agrégats monétaires.

L'institut d'émission à travers la CPM reste, en effet, vigilant sur l'évolution du cadre macroéconomique en maintenant le cap de la stabilité. Ainsi donc, le taux directeur demeurera d'ici fin 2014 à 2%. Les coefficients de la réserve obligatoire sont maintenus à



Deogratias Mutombo, gouverneur de la BCC

8% et 7% sur les dépôts en devises à vue et à terme ainsi qu'à 5% et 0% pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme. Et Deogratias Mutombo d'ajouter que « la base monétaire au sens strict et la masse monétaire hors provisions et dépôts en devises sont en dessous de leurs cibles respectives ». Par ailleurs, le gouverneur de la BCC en a profité pour rappeler la nécessité de la nouvelle réglementation du change en invitant les opérateurs économiques à afficher les prix de biens et services en monnaie nationale.

Alain Diasso

ITURI

Cobra Matata s'est rendu aux Fardc

Cela fait des années que ce seigneur de guerre, très actif en province orientale, a toujours annoncé sa reddition sans que cela ne soit suivie d'effets. Cette fois-ci semble être la bonne.

Connus pour leurs nombreuses exactions contre la population civile, les miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) dont le quartier général est établi dans le territoire d'Irumu en province orientale, viennent de se rendre aux Fardc. Ils sont près d'une centaine des combattants à avoir rejoint les rangs de l'armée nationale sur décision de leur leader Banaloki Matata, alias Cobra Matata. Ce dernier vient, en effet, après maintes tergiversations, de décider de ranger son fusil pour rallier les forces régulières. La nouvelle de cette reddition a été livrée ce mardi 11 novembre par le porte-parole du gouvernement Lambert Mende.



Cobra Matata

Outre ses hommes, ce seigneur de guerre a mis à la disposition des Fardc ses équipements et armements pour prouver sa bonne foi. Entre-temps, d'autres sources sur place rapportent que le gros lot des combattants de la FRPI seraient regroupés actuellement à Aveba, village situé à environ 80 kilomètres au sud de Bunia, et continuent de garder leurs armes par devers eux.

Qu'à cela ne tienne. Ce dernier développement pourra avoir une incidence sur la pacification de l'Ituri en proie depuis des lustres, aux attaques répétées de ce groupe armé. D'après Lambert Mende, les combattants ainsi démobilisés devront suivre la procédure requise en vue de leur réintégration au sein des Fardc. Après le rassemblement et l'identification, a-t-il dit, ils seront transférés dans un centre où ils vont participer au programme DDR. Entre-temps l'on annonce qu'une poignée des cadres de ce groupe armé sont en pourparlers avec les officiers des Fardc sur les modalités pratiques quant à la réinsertion des ex-combattants FRPI. Ancien milicien devenu colonel des Fardc avant de redevenir milicien, Cobra Matata a toujours réclamé d'être amnistié par le chef de l'État pour réintégrer « définitivement » l'armée. Mais il s'est souvent rétracté en dernière minute pour reprendre des attaques contre des civils, des enlèvements et des vols de bétails. Cette fois-ci, l'on croit savoir qu'il ne reviendra plus sur sa décision étant entendu que le processus de réintégration de ses hommes dans les Fardc est déjà lancé.

A.D.

SANTÉ

La 3^e conférence sur le repositionnement de la planification familiale prévue en décembre

Du 2 au 5 décembre, il se tiendra à Kinshasa la troisième conférence sur le repositionnement de la planification familiale qui a pour thème « planification familiale, pilier du développement socio-économique de la RDC ».

Organisé par le ministère de la Santé publique à travers son programme national de la santé de la reproduction avec l'appui des partenaires qui interviennent dans ce domaine, cette conférence sera donc une occasion pour le pays de réfléchir sur cette question en vue de prendre des recommandations et résolutions idoines pour promouvoir la planification familiale parce que selon l'enquête démographique et de santé, édition 2013-2014, l'utilisation des méthodes contraceptives reste faible, estimée à 8% alors que 88% de femmes et 95% d'hommes connaissent au moins une méthode contraceptive.

En prévision de cette grande conférence, le projet C-Change/FHI 360 a organisé un briefing hier dans la salle Marie-Ange Lukiana dans l'enceinte de l'ancien siège du ministère du Genre, de la famille et de l'enfant à l'intention des journalistes. Objectif : renforcer leurs capacités dans ce domaine précis de la santé pour qu'à leur tour, ils puissent bien informer la population qui semble ne pas accordée un intérêt soutenu sur cette question par manque d'informations fiables.

Les informations sur la planification familiale fournies par le Dr Didier Kabing, chef de division au programme national de la santé de la reproduction et l'importance de la planification familiale vue comme pilier du développement socio-économique par le chef du programme de la planification familiale à C-Change, Flora Chirwiza sont les deux sujets qui ont été développés au cours de ce briefing à l'issue duquel il a été sollicité l'implication des journalistes pour réussir cette 3^e conférence.

Les avantages de la planification familiale

Ensemble d'informations, de moyens, de techniques mis à la disposition des individus et des couples pour leur permettre d'opérer un choix éclairé par rapport au nombre d'enfants qu'ils veulent avoir, la planification familiale, fait savoir le Dr Didier Kabing présente plusieurs avantages. « Elle permet aux couples de choisir le moment des naissances et les espacer; elle est une intervention clé pour réduire la mortalité maternelle et infantile, elle contribue à l'autonomisation de la femme et permet aux familles d'investir dans leurs enfants et améliorer leur bien-être, elle réduit la pauvreté. Pour les jeunes, la planification familiale leur offre une opportunité d'avoir une longue scolarité, d'avancer l'âge de la première grossesse, d'éviter des grossesses précoces ». Parlant des méthodes de la pla-

nification familiale, le Dr Didier Kabing souligne qu'il existe une gamme variée des méthodes contraceptives allant des méthodes traditionnelles à savoir la ficelle magique, l'abstinence, le morceau de lingé ceint autour de la hanche, le coït interrompu aux méthodes modernes telles que l'allaitement maternel et l'aménorrhée, le collier du cycle, le calendrier, la température, méthode d'auto observation, le stérilet, les implants, les pilules, les injections, les spermicides, la ligature des trompes chez la femme et la vasectomie chez l'homme. De son côté, Flora Chirwiza soutient que la planification familiale résout le problème de la mortalité infantile et maternelle dues aux grossesses des femmes et jeunes filles. Pour Flora Chirwiza, les femmes et les jeunes filles meurent à la suite de quatre trop entendez grossesses trop rapprochées, trop précoces, trop nombreuses et trop tard. « ces quatre trop se manifestent par des hémorragies qui représentent à elles seules 47,9%, l'anémie 16%, les infections 12%, l'éclampsie 8%, la toxémie gravidique 7%, l'avortement, le paludisme, le sida et les maladies cardiaques ». L'une des stratégies de lutte contre la réduction de la mortalité infantile et maternelle, soutient Flora Chirwiza, doit être une priorité pour le développement, un outil de développement et de lutte contre la pauvreté.

Aline Nzuzi

Les maladies auto-immunes au centre d'un séminaire de formation

Les maladies auto-immunes, c'est le thème du séminaire de formation qui sera organisé du 13 au 17 novembre prochain à Kinshasa. Les médecins œuvrant dans différentes formations médicales de la capitale Kinshasa prendront part à cette formation. L'organisation de ce séminaire s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des médecins.

Ce séminaire est organisé par le service de rhumatologie des Cliniques universitaires de Kinshasa, en collaboration avec la Société congolaise de rhumatologie et d'immunologie et le CEFA.

Cette formation est donc une occasion indiquée pour non seulement parler de cette pathologie mais aussi formuler des recommandations pour une prise en charge efficace de ces maladies qui semblent ne pas être connues par la population.

Une maladie est dite auto-immune lorsque le système immunitaire combat ses propres cellules, car il les considère comme des ennemis. Le système immunitaire a pour fonction de réagir contre les substances étrangères, appelées antigènes (bactéries, virus, micro-organisme...), mais il arrive de fois que ce système se dérègle et alors il commence à attaquer spécifiquement les cellules de l'organisme provoquant ainsi une inflammation et une destruction de tissus. Ce dysfonctionnement est une réaction auto-immune. Les symptômes de ces maladies sont extrêmement variés. Il y a notamment des déformations articulaires, des douleurs, la faiblesse, l'ictère, le gêne respiratoire, les œdèmes, la confusion mentale...

A.Nz.

DANSE

Osasé en spectacle samedi soir au Sir Harry's

La première de « On gagne ou on gagne ! » offerte en guise de sortie officielle du groupe à 20h au resto-lounge-bar situé sur l'avenue Kabasele Tshamala (ex-Flambeau) est une production de Mongongo arts.

Quand Bénédicte Shutsha choisit de nommer son spectacle « On gagne ou on gagne ! », c'est que pour elle, il n'y a pas d'autre alternative au succès que le succès. Et pour y parvenir, il faut se battre au quotidien : « Chaque jour est une bataille », affirme-t-elle. D'avis que le combat est de plusieurs ordres, elle explique ici que « l'on se bat pour aller à l'école, pour avoir du travail » ou alors comme dans son cas « pour être artiste ». Et de poursuivre que pour elle : « Au finish, il n'y a qu'une seule option : "la victoire, le succès". Il n'y a pas deux choix ».

Dans ce discours où la chorégraphe témoigne de sa détermination à aller de l'avant, elle fait la part des choses. Bénédicte croit qu'il existe deux types de gens : « Certains sont chanceux, ils ont la

réussite tout de suite. D'autres doivent se battre mais finissent aussi par réussir », nous a-t-elle dit. C'est donc là, poursuit-elle, une adresse qu'elle formule tel « un appel à la persévérance, à toujours lutter malgré les défis et à ne jamais céder » dans la vie.

Battante et prête à impulser un nouvel élan dans le domaine de la danse avec la même énergie qui la caractérise, Bénédicte est elle-même un exemple patent de persévérance. De simple danseuse qu'elle était à ses débuts dans Viva la Musica, elle a gagné une place devant le micro. Depuis mars 2009, sept ans après son entrée dans l'orchestre de Papa Wemba, elle fait partie de sa section féminine. Il lui a fallu se battre pour se créer ce nouveau



L'affiche de la première du spectacle « On gagne ou on gagne ! »

positionnement allant jusqu'à prendre des cours de chant à l'Institut national des arts (INA). Mais par-dessus tout, elle entend se positionner personnellement au devant de la scène avec la danse,

sa passion première. Son talent inné dans cette pratique artistique, elle n'a de cesse de le perfectionner à la faveur d'ateliers auxquels elle prend part. Du reste, elle se targue d'avoir eu la chance de bénéficier du soutien d'un aîné. « J'ai été coachée par Jacques Bana qui a beaucoup investi en moi. Il m'a appris de nombreuses choses sur la danse africaine et contemporaine », a-t-elle confié aux Dépêches de Brazzaville.

Innover et faire différent

Aujourd'hui chef de file du groupe Osasé dont elle est l'initiatrice et la chorégraphe, Bénédicte a plein d'initiatives. Seule dame au milieu de sept messieurs dont quatre percussionnistes et trois danseurs, elle mène la barque à sa façon. « J'essaie de créer mon propre style. Je fais des pas et mouvements que l'on ne voit pas souvent », explique-t-elle. C'est ainsi que prête à sortir des sentiers battus, elle ose par exemple faire de la danse classique sur une rythmique mongo ou exécuter de

la danse contemporaine sur un air de Reddy Amisi.

Ce n'est pas tout puisqu'elle fait jouer le morceau qui n'est rien d'autre que Bomengo sur un xylophone, question de créer une nouvelle magie autour. Et donc, Bénédicte nous a avoué : « J'aime faire des choses décalées, innover et faire différent. Prendre la droite alors que les autres ont choisi d'aller à gauche ou foncer vers la gauche quand les autres pensent à la droite ». Et jusqu'ici cela lui réussit bien.

Notons que Bénédicte Shutsha venait d'achever, le 15 juin dernier une balade locale. En effet, c'est à la Place commerciale de la 7^e rue à Limete qu'elle mettait un point final à un périple qui a conduit Osasé à faire le tour des grands carrefours de la ville de Kinshasa. À quelques jours de la première d'« On gagne ou on gagne ! », elle est d'autant plus excitée que le spectacle dure une heure. Ce sera un peu plus du double du temps que le groupe de danse s'employait à danser dans la rue.

Nioni Masela

HANDBALL/ÉLECTIONS

Amos Mbayo rempile comme président de la Fecohand

Réélu pour un nouveau mandat de quatre ans à la tête de la Fédération congolaise de handball, Amos Mbayo envisage de continuer la politique d'implantation de la balle dure dans les provinces du pays.



Amos Mbayo, réélu président de la Fecohand pour 4 ans

En marge de la 31^e Coupe du Congo de handball, la Fédération congolaise de handball (Fecohand) a tenu son assemblée générale extraordinaire et électorale le 7 novembre à Kinshasa. Et comme il fallait s'y attendre, le président sortant Amos Mbayo Kitenge, a été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. Candidat unique à ce poste, il a été élu par trente et un voix sur trente-trois électeurs. « Nous allons continuer à implanter la pratique du handball dans toutes les onze provinces du pays. Et je pense que la prochaine coupe du Congo réunira plus des provinces que maintenant (6 provinces) », a déclaré le président réélu plaçant son nouveau bail dans l'optique de la continuité de la politique de la Fecohand qui change de sigle (précédemment Fehand). Amos Mbayo a aussi exprimé son satisfecit quant à l'organisation de la 31^e édition de la Coupe du Congo. Notons qu'il est aussi président du Comité olympique congolais (Coc). Réélu président, Amos Mbayo se maintient donc à la tête de la Fecohand et aura comme premier vice-président Adonis Ngambani (32 voix sur 33 votants), et deuxième vice-président Kifutshi Mike

(33 voix sur 33). Paul-Gérard Sapu Kalimasi fera office de troisième vice-président alors que Jean-Marie Tshanda (32 voix sur 33) celui de quatrième vice-président. Freddy Ntanga a été choisi comme secrétaire général avec (33 voix sur 33). Le poste de secrétaire général adjoint a échoué à Masakila Musungu (32 voix sur 33), celui de trésorier général à Victoire Bwalibwa (33 voix sur 33) et celui de trésorier général adjoint à Jacques Joseph Kazadi. Les quatre membres élus font partie du bureau de la Fecohand (ex-Fehand). Il s'agit de Muyombo Kalimasi (32 voix sur 33), Jean-Bosco Nzapa (32 voix sur 33), Paulin Tshibanda (29 voix sur 33) et Romain Mushid (32 voix sur 33).

M.E.

HANDBALL/COUPE DU CONGO

Jeunesse sportive de Kinshasa et Héritage champions du Congo

Débutée le 30 octobre 2014, la 31^e édition de la Coupe du Congo de handball s'est achevée le dimanche 9 novembre 2014 au terrain annexe du stade Raphaël à Kinshasa.

Sans surprise, les deux favoris en version masculine et féminine ont conservé leurs titres acquis lors de l'édition précédente. Il s'agit des messieurs de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) et des dames d'Héritage, également de la capitale de la RDC. Les deux clubs ont donc tiré leur épingle de jeu au terme de cette compétition qui a réuni un total de vingt-six clubs venus de six provinces du pays : Kinshasa (province hôte), Bas-Congo, Bandundu, Katanga, Kasai-Occidental et Kasai-Oriental. En finale chez les messieurs, JSK a battu le HC Police par 32 buts à 21. Le match pour la troisième place entre Mazembe de Lubumbashi et OK de Kinshasa a été arrêté à la 18^e minute lorsqu'un supporter a fait intrusion sur terrain, agressant l'arbitre, provoquant donc un désordre et l'arrêt de la partie. Ensuite le comité d'organisation de la compétition a décidé de remplacer l'arbitre agressé par un autre et Mazembe a refusé de poursuivre le match alors que le club de Lubumbashi menait au score par 8 buts à 4. En demi-finale, JSK a eu raison de Mazembe par 49 buts à 28 et Police a coiffé sur le fil l'équipe d'OK par 22 buts à 21. En finale chez les dames, la formation d'Héritage

a rempli, en disposant de Mikishi de Lubumbashi par 26 buts à 24, au terme d'un match très serré. En match de classement, les dames de Nuru de Lubumbashi ont battu celles de JSKI de Bandundu par 36 buts à 21. En demi-finale en version féminine, Héritage s'est débarrassé de JSKI de Bandundu par 40 buts à 22 alors que Mikishi a défait Nuru par 25 buts à 24 au terme d'un duel totalement luso très acharné.

Le comité organisateur de la 31^e édition de la



Match de handball dame à Kinshasa

Coupe du Congo de handball a récompensé les athlètes qui se sont distingués au cours de la compétition. Il s'agit de Pacha de JSK désigné meilleur joueur, de Djamal de Police qui a fini meilleur buteur avec un total de 47 buts inscrits. Milemba de Nuru a été primée en tant que meilleure joueuse, et Tshela également de Nuru meilleure buteuse avec 55 réalisations. L'équipe féminine de JSKI s'est vue décerner le prix d'équipe révélation du tournoi, alors que le club révélation chez les messieurs, c'est Mbengo Mbengo (Bas-Congo).

Martin Engimo

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Ils seront à l'honneur le 20 novembre prochain

Chaque année, le monde entier célèbre le 20 novembre, la journée internationale des droits de l'enfant, notamment les droits civils, économiques, politiques, sociaux et culturels. À Pointe-Noire, l'on s'interroge si les enfants seront à l'honneur ou pas.

La Convention Internationale des Droits de l'enfant, texte de près de 54 articles adopté par les Nations unies le 20 novembre 1989 a été ratifié par près de 191 pays. Un texte très important, mais beaucoup de choses, semble-t-il, restent à faire pour faire des droits des enfants une réalité. Ainsi promouvoir les droits des enfants, c'est d'abord créer les conditions sociales, économiques et culturelles afin que tous puissent y accéder.

C'est à ce prix seulement que les droits des enfants seront véritablement respectés. « Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et la dignité », avait affirmé Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU.

Les enfants de rue ou dans la rue, le travail des enfants, la traite des enfants et bien d'autres sont des fléaux que combattent plusieurs structures à la fois étatiques et privées. À Pointe-Noire par exemple, l'organisation, Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en sigle ALTO que dirige Paraiso A. Raimi Vincent ne cesse de dénoncer avec force le trafic des enfants et a toujours recherché la promotion des droits des enfants à travers



l'Afrique en particulier et le monde en général.

L'Unicef, quant à elle, est à pied d'œuvre dans plus de 150 pays et territoires du monde entier pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de leur jeune âge jusqu'à la fin de l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays en développement, l'Unicef soutient la santé et la nutrition des enfants, l'accès à de l'eau potable et à des moyens d'assainissement, une éducation de base de qualité pour tous les garçons et toutes les filles et la protection des enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le sida.

Au Congo, la Loi N° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant met en exergue trois éléments fondamentaux caractéristiques à savoir l'effort d'articulation des obligations internationales du Congo avec le contexte socioculturel, l'organisation plus systématique de la répression aux atteintes aux droits fondamentaux de l'enfant et enfin l'aménagement conséquent de sa protection contre toute forme d'atteinte aux droits de l'enfant et la mise en place de mécanisme de protection.

Rappelons que ce n'est qu'au 19^e

siècle que l'enfant est reconnu comme un être à protéger, ainsi la réglementation du travail, de la justice et de la scolarisation des enfants fait alors ses premiers pas. Et le 20^e siècle est celui des avancées pour les droits des enfants. Une Déclaration des droits de l'enfant, dite de Genève est rédigée en 1923 et elle proclame les principes de base de la protection de l'enfant. Elle devient alors la Charte fondamentale de l'Union internationale de secours de l'enfant (UISE), puis elle est adoptée, l'année suivante par la Société des Nations. Cette Déclaration de Genève est finalement reprise par les Nations unies lors de la création du Fonds de Nations unies pour l'enfance (Unicef). La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est un traité international rédigé sous l'égide de l'ONU. Elle a été adoptée par les Nations unies le 20 novembre 1989. Ce traité a pour objet de reconnaître, de respecter et de protéger les droits des enfants aux travers de droits civils, économiques, politiques, sociaux et culturels. Il concerne tous les enfants du monde jusqu'à l'âge de 18 ans, sans aucune discrimination.

Faustin Akono

Commémoration de la journée de l'Armistice marquant la fin de la première guerre mondiale

La célébration de ladite journée a eu lieu ce mardi 11 novembre. Elle a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleur par Jean Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire au monument érigé à l'honneur des morts des deux guerres mondiales, situé au rond-point Kasai dans le premier arrondissement, Emery Patrice Lumumba.

Cette cérémonie commémorative a connu la présence des représentants du corps diplomatique accrédité au Congo, quelques anciens combattants, des autorités civiles et militaires de la ville océane et bien d'autres. Il s'agit en effet d'une occasion exceptionnelle qui vise à honorer la mémoire des victimes du premier conflit mondial.

« L'année 2014 marque le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, en France, en Europe et partout dans le monde, ce centenaire fait l'objet de plusieurs événements politiques, culturels et historiques. Le président de la République française, François Hollande a voulu que cet armistice soit célébré de façon exceptionnelle, en vue d'honorer la mémoire des hommes qui ont donné leur vie à l'occasion d'une guerre dont les pertes furent sans précédents. Une guerre qui fut une véritable tragédie humaine, provoquant une saignée épouvantable dont toute une génération, 1 million 400 mille Français sont morts,

des centaines des millions de personnes mutilées et ont porté sur leurs chairs les stigmates de la guerre durant toute leur vie. Dans un monde traversé par les crises, dont le continent africain qui paye le lourd tribut, cette mémoire de la première guerre mondiale doit être celle qui montre le chemin de la paix retrouvée (...), s'est exprimé Jean Luc Delvert.

Tout en exprimant sa satisfaction, Jean Pierre Ibouanga, secrétaire général de l'Office national des anciens combattants(ONAC) du département de Pointe-Noire et du Kouilou, a indiqué que : «La célébration de la signature de la fin de la première guerre mondiale réunissait toutes les grandes puissances du monde autour d'une même table ; l'évènement constitue un grand souvenir pour tous les anciens combattants vivants ou morts, il représente un grand réconfort moral pour ces derniers » a-t-il déclaré. Pendant cette cérémonie, un extrait du texte de l'auteur, Henri Barbusse tiré de son ouvrage «Le feu» a été lu publiquement par un élève du collège français, Charlemagne Bonvalot Jonathan, suivi de l'exécution de l'hymne national français, «La Marseillaise». Rappelons que l'armistice marquant la fin de la première guerre mondiale fut signée le 11 novembre 1918.

Séverin Ibara

BASKETBALL

La ligue de Pointe-Noire s'engage à développer la discipline

Les premières assises du basket-ball ont eu lieu le 8 novembre dans la salle de conférence d'Eni-Congo à Pointe-Noire. Organisées par la ligue départementale de basket-ball de Pointe-Noire que dirige Christian Boungou, ces assises ont accouché de plusieurs résolutions visant sortir la discipline de l'ornière.

Les travaux de ces premières assises se sont déroulés en ateliers autour des thèmes: « Etats des lieux des espaces de Basket-ball à Pointe-Noire; difficultés d'organisation des compétitions et projets de développement de la ligue de basket-ball de Pointe-Noire ».

Elles ont mobilisé les anciens pratiquants et techniciens de la discipline, les membres de l'actuel bureau exécutif et les amoureux du basket-ball, lesquels ont ensemble décortiqué les maux qui minent l'évolution de la discipline et proposer des solutions pour contribuer au développement de la discipline dans le département de Pointe-Noire. Il ressort de ces assises que le développement du basket passe entre autres par la restructuration des clubs, la formation des encadreurs techniques, la vulgarisation de la

discipline dans tous les arrondissements, la sollicitation des subventions des clubs auprès de la Fédération et l'intéressement des pouvoirs publics aux financements des clubs. Dans son projet de développement du basket-ball féminin quasi-inexistant à Pointe-Noire, la ligue entend monter d'ici l'année prochaine une équipe féminine de basket. « Nous avons un objectif d'ici 2015, celui de mettre en place une équipe féminine. Les joueuses sont déjà recensées, l'entraîneur est connu, il ne reste plus qu'à la commission «état des lieux» de répertorier le site favorable pour lancer les entraînements ». Dans le cadre des infrastructures, cette commission devrait aussi sélectionner les plates-formes existantes dans les différents arrondissements et écoles pour que leur réaménagement puisse se faire.

Par ailleurs, il est prévu des stages de formation des arbitres (volontaires) et même des coordinateurs d'Education physique et sportive (EPS) des collèges et lycées de la ville à une formation de basket. La ligue a également lancé le projet d'organisation d'un camp de basket-ball, destiné aux enfants des écoles primaires mais,



Une vue du présindium des travaux «crédit photo adiac»

tout ceci ne peut aboutir qu'avec le réaménagement des plates-formes sportives. La ligue a aussi retenu la création d'une sélection départementale de basket-ball. Sur le partenariat inter-ligues, l'on retiendra entre autres l'organisation d'un championnat et un stage dédié aux journalistes. Des officiels techniques seront à la recherche des sponsors.

Le président de la ligue Christian Mboundou a, par ailleurs, indiqué que c'est le commencement d'une lutte acharnée: « Aujourd'hui je suis heureux de me joindre à vous pour participer à ce grand brassage d'intelligence

des amoureux du basket car, il y a 20 années que j'ai découvert le basket-ball, cette discipline sportive qui se dressait devant moi comme une phare illuminant ma vie d'expérience au vu de sa beauté, de sa complexité et de son pouvoir. Mais, le constat est que cette discipline est encore prisonnière de la discrimination du vandalisme financier. C'est le commencement d'une lutte acharnée dans laquelle nous ne ménagerons aucun effort face à l'adversité il n'y aura pas de repos, ni tranquillité tant que le basket-ball ne trouvera pas son soulier d'or ».

Christian Mboundou a, enfin adressé un message d'unité à toutes les composantes de la population sportive: « Le sport est le lieu d'expression de la capacité extraordinaire d'oubli des clivages socioculturels. Il est le lieu par excellence d'intégration et de partage des règles et principes universels de l'olympisme. Une valeur culturelle du respect des aînés, de même une richesse inestimable pour l'évolution de notre société », a-t-il fait valoir.

Il a aussi exhorté tous ceux qui sont victimes des intimidations générées par l'exercice du basket. « Le Congo est engagé dans un plan structurel sans précédent le secteur des infrastructures sportives n'est pas exclu, c'est pour cela, qu'investi de cette fougue, je fais un rêve qu'un jour le basket à Pointe-Noire devienne l'épicentre et la référence africaine en la matière », a-t-il affirmé.

Clôture des travaux du premier symposium, le représentant du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire, Pascal Moukala a félicité les participants du sens de responsabilité qui a prévalu tout au long des assises.

Charlem Léa Legnoki

Havas africa Congo vise tous les secteurs de la communication

Les perspectives de cette agence de communication et média ont dominé le cocktail d'anniversaire organisé le 5 novembre à l'occasion de la célébration des deux ans d'existence de la structure.

Autrefois Havas média Congo, cette agence est maintenant baptisée Havas africa Congo du fait qu'elle offre aujourd'hui un large service de communication stratégique. Havas africa Congo fait partie du groupe Havas Média, un des plus grands groupes mondiaux de communication basé à Paris en France qui a pour actionnaire principal le groupe Bolloré. Le groupe Havas est présent dans 100 pays au travers de ses propres agences ou d'accords de filiation. Havas ayant fait de l'Afrique une priorité a créé Havas africa en 2009.

L'activité marquant les deux ans d'existence de Havas africa Congo

qui a réuni, entre autres, ses clients s'est déroulée en présence de Raymond Guillemard et Olivier Del Pozo, tous deux représentants de la direction générale de Havas Africa, et Pierre Bellerose, directeur pays du Groupe Bolloré Africa Logistics.

Présentant sa structure, Anicet Bouiti a indiqué que Havas Congo est une agence de communication multi dimensionnelle car elle n'est pas seulement une agence média mais aussi une agence conseil de stratégies en communication. L'occasion lui a permis de remercier leurs clients de la confiance qu'ils leur accordent en leur confiant leur communication et leur image de marque. En deux ans d'existence Havas Congo a fait énormément de chemin, a estimé son directeur : « Au départ Havas Africa Congo était une agence de communication média, mais aujourd'hui elle ne se limite pas à



Photo de famille des directions de Havas africa Congo, Bolloré africa logistics et Havas Africa

cela. Elle propose toutes les offres médias : stratégies, créa, médias ; relations publiques, digital et autres. En deux ans l'agence a beaucoup évolué et continue d'évoluer. »

Évoquant les perspectives de sa structure, il a souligné : « Nous en-

visageons de développer tous les secteurs de la communication ». Ces deux années ont aussi permis à l'agence de faire des études de besoins et habitudes de consommation en Afrique car, selon Anicet Bouiti, Havas africa a mis un point d'honneur à être plus près

de ses clients sur le continent africain. « Le marché africain en général et congolais en particulier regorge d'un potentiel avec les particularités dont nous tenons compte », a-t-il indiqué.

Pour répondre aux besoins de consommation, le groupe Havas a innové comme l'a expliqué Raymond Guillemard : « On s'impose sur les marchés où nous sommes présents non plus avec la carte média uniquement mais aussi sur le digital, le sport et Entertainment et la création. Nous avons un certain nombre d'unités à Paris qui vont aider et soutenir les agences en Afrique et nous parlons aujourd'hui de Havas village qui existe déjà à Johannesburg ». Notons que, pour ce qui concerne le sport, Havas Sport et Entertainment est partenaire de la fédération nationale de football du Congo.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MONGO-MPOUKOU

Un trou menace de couper la Route nationale n°5 en deux

Cette cassure de la route nationale n°5 (RN5) qui met déjà à mal les usagers de la route se trouve au niveau du pont sur la rivière Tchiloulou située entre le marché Faubourg et l'entrée Tchiali, dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou.



La cassure au niveau du pont sur la Tchiloulou

Les premières pluies ont laissé leurs traces sur cette voie en provoquant cette cassure qui ne cesse de prendre de l'ampleur, menaçant aussi le pont. Au fur et à mesure que le temps passe on assiste à des éboulements de la terre au bord dudit pont. Pire encore, la voie manque d'éclairage public et l'on ne serait pas étonné de retrouver un véhicule dans le trou qui s'est formé à ce niveau et qui rétrécit petit à petit la voie.

Urbain Doli, chauffeur de taxi, conseille même aux autres de ne pas faire de dépassement à cet endroit. « Nous savons comment certains conduisent ici dans la ville. Ce serait imprudent de faire un dépassement là où la voie est cassée au risque de se retrouver dans le trou ou causer des accidents », a-t-il dit. Pour lui, la situation devrait être rapidement résolue pour éviter le pire. « Pour que nous soyons en sécurité, il faut que des travaux soient vite effectués », a-t-il souhaité.

Une nouvelle pluie ne ferait qu'aggraver la situation. C'est pourquoi, il s'avère nécessaire que des mesures soient prises pour éviter la progression de la cassure qui pourrait couper la route en deux. Il faut aussi dire que, ce n'est pas pour la première fois que les pluies causent des dégâts au niveau du pont sur la Tchiloulou. Des travaux avaient déjà été effectués à ce niveau avant la dernière saison sèche. Mais ils ont été réduits à zéro par les premières pluies. Pour les habitants de la zone, il y a lieu de bien étudier avant d'engager de nouveaux travaux.

Par ailleurs, le lieu de la cassure commence déjà à être transformé en décharge publique. Ce qui risquerait d'annuler les efforts qui ont été consentis pour débarrasser la rivière Tchiloulou des déchets qui l'encombraient.

Toujours sur la même voie, et à quelques mètres du carrefour Siafoumou Raffinerie, en allant vers l'arrêt Camille Dello, un conduit d'eau a été endommagé et les habitants du quartier souhaitent une intervention rapide des services techniques de la SNDE (Société nationale de distribution d'eau) avant que les eaux envahissent la voie.

L.P.C. N'Z.

ELIMINATOIRES CAN 2015

Des mesures exceptionnelles pour le match Congo-Nigeria

Le ministre des Sports et de l'éducation Physique, Léon Alfred Opimbat, a présidé le 8 novembre à Pointe-Noire, une réunion qui a regroupé les membres de son cabinet, les membres de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), le directeur du stade, les cadres de la préfecture, de la commune de Pointe-Noire et les représentants de la force publique. L'objectif étant de réfléchir sur les conditions d'organisation du match Congo-Nigeria

Cette confrontation comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, Maroc 2015 est prévue pour le 15 novembre au complexe sportif de Pointe-Noire.

Face à l'enjeu de cette rencontre qui déterminera de l'avenir du onze congolais et de l'avertissement du Congo par la Confédération africaine de football (CAF) à l'issue de son match contre le Soudan, le ministre des Sports a décidé de tout mettre en œuvre afin d'éviter tout débordement. « L'État a créé toutes les conditions de victoire pour Diables rouges synonyme de qualification à la CAN. Notre ambition est de battre le Nigeria le 15 novembre. Nous devons assurer notre victoire à domicile d'où, il faut prendre les précautions pour éviter les dérapages », a indiqué Léon Alfred Opimbat.

En effet, après les échanges entre les différentes parties sur les conditions d'organisation, la sécurité des joueurs et du public avant, pendant et après le match, plusieurs décisions ont été prises.

S'agissant de la capacité du stade, sur 13 536 places assises, seulement 11 000 places seront mises en vente. Aussi, les prix des billets ont été vus à la hausse, 3 000F CFA, le pourtour, 5 000F CFA, les loges latérales et 10 000F CFA, la loge principale. Ceci, pour éviter le



Une de la salle pendant la réunion « crédit photo adiac »

flux. La force publique est appelée à augmenter ses effectifs pour plus d'efficacité. Par ailleurs, un appel a été lancé au public, surtout les enfants qui ont l'habitude d'entrer frauduleusement dans le stade afin de perpétrer des actes inciviques. Il faut dire que les 47 fenêtres détruites lors du match contre l'Afrique du Sud ont été réfectionnées. Il y aura donc plus d'issues pour les fraudeurs. Cependant, la date et les points de vente des billets seront communiqués à l'issue de la réunion technique entre le directeur général des sports, la fédération et la force publique. L'entrée au stade des journalistes et d'autres hommes de médias est conditionnée par une accréditation de la Fécofoot.

Le ministre Léon Alfred Opimbat a demandé aux journalistes sportifs locaux de multiplier des émissions sportives en dehors de leur grille de programme pour mieux informer la population sur l'enjeu du match de samedi 15 novembre. À noter que le Congo est deuxième du groupe A avec 7 points derrière l'Afrique du Sud 8 points, le Nigeria, troisième avec 4 points et le Soudan 4e avec 3 points. Ce classement provisoire permet encore à toutes les équipes de prétendre à une qualification. D'où, l'obligation pour le Congo à remporter son match où à défaut obtenir un nul qui le qualifiera à la phase finale. D'après le ministre des Sports, ces nouvelles mesures complètent celles qui étaient déjà prises à Brazzaville. Pour cela, il a demandé à toutes les parties de veiller à leur strict respect.

De son côté, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka a aussi lancé un appel au public qui fera le déplacement du stade d'être patriotique, de soutenir l'équipe nationale et surtout d'observer la discipline, peu importe le résultat à la fin du match.

Le premier vice-président de la Fécofoot, Guy Blaise Mayolas a salué l'initiative du ministre des Sports. « Du côté de la fédération tout est mis en œuvre pour le bon déroulement du match du 15 novembre. Cette réunion était pour nous salutaire. Avec les amis de la sécurité, on a pris l'engagement d'harmoniser nos efforts pour que le 15 novembre au soir le Congo se qualifie dans l'allégresse. J'insiste que toute la presse doit être accréditée car, il n'y aura pas de badges, ni de laissez-passer », a-t-il affirmé, avant d'inviter le public congolais, notamment celui de Pointe-Noire à soutenir les Diables rouges.

Dans le même allant, le secrétaire général de la mairie de Pointe-Noire, Disso Bakonga, a reconnu l'importance de ces retrouvailles : « Notre fédération est menacée par la CAF d'une suspension à cause d'un certain comportement affiché par le public pendant le match qui opposait le Congo au Soudan. Il était donc important et urgent de prendre certaines dispositions, pour éviter qu'on arrive à une situation déplorable. Nous voulons que le match du samedi se passe dans des conditions décentes et selon les règles de l'art ».

Charlem Léa Legnoki

CAN 2015

Le Maroc disqualifié de la compétition et s'attend à d'autres sanctions

Après avoir refusé d'organiser la Coupe d'Afrique des nations aux dates officielles prévues par la Confédération africaine (CAF) de football, le Maroc ne pouvait s'attendre à autre chose que des sanctions : il est d'abord disqualifié de la prochaine CAN, dont le pays organisateur reste à désigner.

Le comité exécutif de la CAF s'est réuni ce 11 novembre pour statuer sur le refus du Maroc d'organiser la CAN. Il a décidé de disqualifier le Maroc pour la prochaine édition. Ce n'est que logique puisque le Maroc était d'office qualifié en tant que pays organisateur. La CAF n'entend pas s'arrêter là. Dans son communiqué officiel elle s'est engagée à «appliquer ultérieurement les dispositions réglementaires qui s'imposent suite au non-respect par la Fédération royale marocaine de football des clauses réglementaires et contractuelles, dont celles stipulées dans l'accord-cadre signé entre la CAF et la Fédération

royale marocaine de football en avril 2014». Autrement, la sanction du Maroc sera alourdie. Une exclusion à plusieurs éditions pourrait être appliquée selon les spécialistes. La Confédération africaine de football n'a, par ailleurs, pas communiqué à l'issue de sa réunion, le nom du pays qui abritera la Coupe d'Afrique des nations l'année prochaine en remplacement du Maroc. La réponse sera dévoilée d'ici peu. Le comité exécutif a pris note de la réception le 10 novembre «quelques candidatures d'associations nationales confirmant leur souhait d'organiser la compétition 2015 aux dates arrêtées. Ces candidatures sont actuellement à l'étude, et le Comité exécutif finalisera la sélection de l'association nationale retenue sous peu, et confirmera le lieu et la date du tirage au sort de la phase finale par la même occasion». L'Angola, le Nigeria, le Gabon ou l'Égypte, sont parmi les pays qui pourraient remplacer le Maroc.

James Golden Eloué

CAN DE TENNIS

Grâce Denga, l'espoir de tout un peuple

La Congolaise s'est qualifiée pour les demi-finales des simples dames de la 13e édition de la Coupe d'Afrique des nations de tennis pendant que tous ses coéquipiers dans les deux versions quittaient prématurément la compétition.

L'espoir de tout le Congo se repose désormais sur cette joueuse qui évolue en France. Ayant toute la pression sur ses épaules, la Congolaise a fait un grand pas vers le titre, un objectif qu'elle s'est fixé en venant défendre les couleurs de son pays. Elle s'est imposée en deux manches (6-1, 6-0) face à la Camerounaise Carine Mago. «Je vise la victoire de cette CAN et, je vais donner tout ce que j'ai pour la gagner et pour faire honneur à mon pays. Il faut bien se reposer pour bien entamer la suite de la compétition. La prochaine rencontre est à prendre au sérieux bien évidemment», a-t-elle précisé, au terme de sa deuxième sortie. Une joie qu'elle partage avec le public qui l'a soutenu : «C'est un sentiment de joie tout d'abord pour moi et ensuite pour le public qui m'a encouragé tout au long de ce match. On m'avait dit qu'aujourd'hui ça devrait être le match le plus difficile. Aucun match n'est à négliger. Aujourd'hui, l'adversaire était présentée comme la plus forte. Mais



on s'est livré à un combat. Après je pense qu'elle était un petit peu fatiguée parce qu'elle n'a pas su donner le meilleur de son tennis. Mais, moi je me suis concentrée sur le mien et j'ai tout fait pour gagner ce match». Grâce Denga affrontera en demi-finale, une autre Camerounaise, Catina Johnson Gamo Kamdem, vainqueur en deux manches de la Malienne Keita Korotoumou (6-0, 6-1). L'autre demi-finale en simple dames mettra aux prises l'autre Camerounaise Jeannette Flore Mamo à la Congolaise de Kinsha-

sa, Nancu Onya. Mamo a éliminé la Congolaise de Brazzaville Vio-line Nkounkou en deux manches (6-0, 6-0) pendant que celle de la RDC s'imposait à une autre Camerounaise, Caroline Axelle Nguy par deux manches à une (2-6, 6-1 et 6-3). Aucun Congolais n'est qualifié pour demi-finales en simples messieurs. Ils ont été tous débarqués à l'issue de la première journée. Les demi-finales mettront aux prises Indondo Ilongembe de la RDC, vainqueur en deux manches de Jonas Kagambega (6-0, 6-0) face à Quattara Abdoul Karim qui a disposé de Dramane Bagayoko (6-0, 6-2).

Le dernier ticket pour la finale se disputera entre le Burkinabé Joël Meda et le Gabonais Lossangoye Mibanga. Le Burkinabé s'est imposé face au Camerounais Etienne-Teboh, deux manches à une (3-6, 6-3 et 7-5) tandis que le Gabonais validait son ticket de disputer les demi-finales devant l'Ivoirien, Kouadio Guillaume Koffi en deux manches (6-4 et 6-1).

James Golden Eloué

ATHLÉTISME

La fédération nationale ouvre sa nouvelle saison par un mini cross

Les alentours du Complexe sportif de Kintélé en construction ont été choisis par la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) pour le lancement officiel, ce 9 novembre de la saison sportive 2014-2015.



Les athlètes lors de l'ouverture de la saison sportive Photo Adiac

L'innovation de la FCA consistait à assurer la préparation psychologique des athlètes, lesquels en septembre de l'année prochaine, dans ces nouvelles installations, disputeront des médailles mises en jeu lors de la 11e édition des Jeux africains avec les concurrents les plus huppés. «Nous sommes venus autour de ce stade pour leur montrer là où ils vont courir en septembre. Nous voulons qu'ils pensent à cette installation à chaque fois quand ils mangent ou

dorment», a commenté Baudoin Mouna Sembé, le président de la FCA.

Le fait le plus marquant de cette cérémonie était un mini cross de 4km qui a mis aux prises plus d'une cinquantaine d'athlètes de Brazzaville et les dirigeants de la fédération et de la ligue.

Au terme de cette épreuve, le président de la fédération a défini les objectifs de 2015 aux athlètes. «Tout ce que nous attendons, ce sont des médailles», a-t-il dit, sans perdre de vue que

la préparation actuelle reste insignifiante. D'où Mouna Sembé a plaidé pour le placement des athlètes congolais à l'étranger en vue d'atteindre le niveau de Franck Elemba, lequel a remporté la médaille de bronze lors des championnats d'Afrique. «Les médailles ne se préparent pas à Brazzaville. Les athlètes doivent sortir. Nous voulons que les entreprises et tous ceux qui aiment ce pays pensent aux athlètes», a-t-il sollicité.

J.G.E.

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

République tchèque, 14^e journée, 1^{re} division

Le Zbrojovka Brno de Donneil Moukanza prend un point chez les Bohemians de Prague (0-0). Le milieu offensif était titulaire et a été remplacé à la 90^e.

Roumanie, 14^e journée, 1^{re} division

Sans Jean-Bryan Boukaka, absent depuis sa sortie face à Cluj et Doré le 31 octobre, le Rapid Bucarest concède le nul 1-1 face au Ceahlaul Piatra Neamt. Avec 10 points, le Rapid est 16e sur 18.

Suisse, 15^e journée, 2^e division

Chris Malonga était titulaire lors du revers de Lausanne face au Servette de Genève (1-3). Remplacé à la 62^e.

France, Ligue 1, 13^e journée

Reims et Prince Oniangué battent Lille (2-0). Moins offensif que la saison dernière, le capitaine des Diables rouges s'affirme dans son tandem avec Devaux. Face aux Dogues, il a touché 68 ballons (6 duels gagnés pour 11 perdus), 49 passes réussies sur 57 tentées et un tir dévié en corner : une demi-volée lointaine et audacieuse dès la 1^{re} minute de jeu. Avec ce succès, Reims remonte à la 10^e place. À Lille, 14^e et pire attaque de Ligue 1, Kevin Koubemba n'a toujours pas sa chance.

Sans Ladiaslas Douniama, Guingamp a coulé à Lyon (1-3). Sans Christopher Maboulou, touché à la cuisse, Bastia bat Montpellier (2-0). Et sort de la zone rouge. Sans Jules Iloki, laissé à disposition de la réserve, Nantes bat Caen (2-1).

Marseille s'incline à Paris (0-2). Brice Samba junior est resté sur le banc, tandis que Giannelli Imbula (40 ballons, 8 duels gagnés pour 8 perdus, 1 tir non cadré) a été exclu à la 78^e.

Ligue 2, 14^e journée

Sans Tobias Badila, laissé à disposition de la réserve, Nancy bat Créteil (3-1). Et s'installe sur la seconde place du podium. Sur la première place, on retrouve le Stade Brestois d'Oscar Ewolo, vainqueur du Havre (1-0). Angers et Arnold Bouka Moutou s'imposent face à Dijon (1-0). Le latéral gauche est impliqué dans la construction du but de son équipe, avec une remise simple et rapide pour Boufal, qui réalise ensuite un exploit personnel.

Bruce Abdoulaye, titulaire sur le flanc gauche de la défense, et Orléans battent Clermont (2-1).

Face à son ancien club, Abdoulaye s'est distingué en contrant un tir dangereux de Saadi (21^e).

Un premier succès depuis le 22 août, soit 4 revers et 5 nuls. De son côté, Hugo Konongo n'était pas dans le groupe clermontois.

Camille Delourme